

Rapport du Groupe des Sages  
créé à l'initiative du  
Président de la Commission européenne



Courtesy of Fondazione Laboratorio Mediterraneo\*

## *Le Dialogue entre les Peuples et les Cultures dans l'Espace euro-méditerranéen*

*Co-présidents du Groupe:*

Assia Alaoui Bensalah  
Jean Daniel

*Membres du Groupe:*

Malek Chebel, Juan Diez Nicolas, Umberto Eco, Shmuel N. Eisenstadt,  
George Joffé, Ahmed Kamal Aboulmagd, Bichara Khader, Adnan Wafic Kassar, Pedrag  
Matvejevic, Rostane Mehdi, Fatima Mernissi, Tariq Ramadan, Faruk Sen, Faouzi Skali,  
Simone Susskind-Weinberger and Tullia Zevi

Ce rapport exprime seulement l'opinion du Groupe des Sages et ne reflète pas nécessairement  
les opinions de la Commission européenne.

\* L'orientation de cette carte correspond aux conceptions des cartographes arabes du Moyen Age.

Bruxelles, octobre 2003  
Version DEF

**Rapport**  
**du Groupe des Sages**



## SYNOPSIS

*Il est difficile de considérer la Méditerranée comme un ensemble cohérent sans tenir compte des fractures qui la divisent, des conflits qui la déchirent: Palestine-Israël, Liban, Chypre, Balkans occidentaux, Grèce-Turquie, Algérie, reflets d'autres guerres plus lointaines, celles d'Afghanistan ou d'Irak, etc. La Méditerranée est composée de plusieurs sous-ensembles qui défient ou réfutent les idées unificatrices. Le conflit n'y est pourtant ni une fatalité ni une prédestination. C'est ce constat qui a conduit le Président de la Commission européenne, Romano Prodi, à instituer un Groupe des Sages. Celui-ci a situé sa réflexion sur le Dialogue des Peuples et des Cultures dans le contexte plus large de la globalisation économique, de l'élargissement de l'Union européenne, de la présence pérenne sur son sol de communautés d'origine immigrées et des interrogations identitaires que ces changements suscitent de part et d'autre de la Méditerranée.*

*L'élargissement amène l'Union européenne à s'interroger simultanément sur son identité et sur son rapport au reste du monde, en commençant par les pays et régions géographiquement très proches. La politique de voisinage exprime de manière féconde cette vision: faire de l'Union un élément de voisinage – certes avec la responsabilité particulière d'en être le pôle de stabilité – et donc faire en sorte qu'elle entretienne avec son « cercle d'amis » proches des liens plus étroits.*

*Les pays de la Méditerranée n'appartenant pas à l'Union européenne sont cependant exposés à de nombreuses forces qui contrarient leur vocation à former un ensemble et à faire entendre la voix de leurs peuples. Leur proximité avec leur « voisin du Nord » – dont la puissance tient pour une large part à son unification – peut les incliner à une ouverture également féconde vers de meilleures relations, plus intenses et plus égalitaires.*

*Des deux côtés de la Méditerranée, la globalisation s'accompagne de mutations fondamentales. Le rythme du déplacement généralisé des cadres et repères établis, sous l'effet du brassage des peuples et des idées – ainsi que des flux de biens et de services – fait qu'il n'est pas toujours possible de discerner ce qui est demeuré inaltéré dans les différentes « civilisations » où ces transformations se sont opérées. Entre un fatalisme résigné face à une mondialisation essentiellement économique et des replis identitaires d'exclusion, le seul moyen pour tous de construire un avenir commun créatif est de chercher à conduire ensemble l'évolution. Pour cela, deux conditions doivent être réunies: d'une part, chercher dans le dialogue avec l'Autre la source de nouveaux repères pour soi-même et, d'autre part, partager avec tous l'ambition de construire une « civilisation commune » par-delà la légitime diversité des cultures héritées. En un mot, et comme y invite Léopold Sedar Senghor, « vivre le particularisme jusqu'au bout pour y trouver l'aurore de l'universel ». Une civilisation commune a forcément l'universel, et donc l'égalité, pour horizon, tandis que le dialogue se nourrit de la diversité, et donc du goût de la différence.*

*De la prise de conscience de cette nécessité est née la volonté politique de proposer une initiative forte. Elle consiste à développer un dialogue interculturel, le terme "culture" n'étant pas seulement entendu au sens traditionnel du terme, mais aussi dans son acception anthropologique qui inclut tous les aspects concrets que revêt une culture pratique du quotidien (éducation, rôle de la femme, place et image des populations d'origine immigrée, etc.).*



*La culture est par essence domaine d'égalité entre toutes les formes qu'elle peut revêtir: elle constitue donc à la fois le fondement et le vecteur d'une relation équitable. Mais elle est aussi le lieu par excellence des incompréhensions comme de la bonne intelligence: c'est donc l'espace privilégié d'un travail en commun et entre égaux pour dénouer et enrichir une relation euro-méditerranéenne, encore marquée par beaucoup de préventions (imaginaires croisés, rôle des médias, etc.) et de dénis (de droits, de dignité, de liberté, d'égalité, etc.). Pourquoi privilégier cette relation ? Sûrement pas pour prévenir un très hypothétique choc de civilisations, mais plutôt dans la certitude que les deux moitiés de l'espace euro-méditerranéen feront dans un demi-siècle l'expérience quotidienne de leurs complémentarités majeures: il s'agit aujourd'hui de les y préparer. Ces complémentarités se dessinent actuellement, mais risquent de ne pas aboutir au résultat voulu si aucun effort n'est fait pour les accompagner par une ambitieuse démarche de rencontre entre les peuples et les cultures. L'enjeu est historique, donc politiquement capital, et il y a urgence.*

*Pourquoi la culture comme vecteur de dialogue dans cette relation ? Elle n'est certainement pas une panacée ou un substitut aux politiques existantes dans le Partenariat euro-méditerranéen mis en place à Barcelone. Il s'agit plutôt d'associer les sociétés civiles aux solutions visant à mettre fin aux discriminations dont souffrent encore trop souvent les citoyens européens d'origine immigrée et à la situation persistante d'injustice, de violences et d'insécurité au Moyen-Orient, à mettre en œuvre des programmes d'éducation conçus pour substituer la connaissance et la compréhension mutuelles aux perceptions négatives réciproques, etc....*

***Cette démarche vise aussi à créer des conditions favorables à une combinaison harmonieuse de la diversité culturelle – et notamment religieuse –, de la liberté de conscience sans restriction et dans toutes ses dimensions et de la neutralité de l'espace public. Une fois réunies, ces conditions peuvent assurer une sécularisation ouverte, sans laquelle les préjugés racistes, en particulier antisémites et islamophobes, pourraient perdurer. Le Groupe des Sages s'est retrouvé unanime pour condamner avec fermeté les doctrines et discours qui légitimeraient toute forme d'exclusion et de discrimination, à quelque fin que ce soit.***

*Le Groupe des Sages a donc identifié et hiérarchisé un certain nombre de principes fondateurs, eux-mêmes traduits en principes d'action auxquels doit se référer en permanence le Dialogue des Peuples et des Cultures dans l'espace euro-méditerranéen pour donner sa dimension humaine à la politique de voisinage. C'est ce corps de principes qui constitue le « logiciel » de la Fondation euro-méditerranéenne dont le « cahier des charges » doit lui permettre d'impulser, de promouvoir et de coordonner toutes les actions répondant à ces principes et d'évaluer la conformité de toute initiative avec lesdits principes.*

*Le Groupe des Sages a également distingué trois orientations « opérationnelles » dans les domaines de l'éducation, de la mobilité et de la mise en valeur des meilleures pratiques ainsi que des médias et décliné chacune d'elles en un certain nombre de propositions concrètes.*

\*\*\*\*

## Sommaire

### **SYNOPSIS**

### **INTRODUCTION**

#### **I. OÙ EN SOMMES NOUS ?**

- 1.1. Des identités qui se transforment au Nord et au Sud
- 1.2. L'élargissement change l'identité de l'Union européenne
- 1.3. Le dialogue interculturel comme réponse aux problèmes structurels du Sud
- 1.4. La mondialisation renforce les interrogations identitaires au Nord et au Sud de la Méditerranée
- 1.5. Un dialogue souhaitable hier, indispensable aujourd'hui, ...

#### **II. UN DIALOGUE INTERCULTUREL À CONSTRUIRE**

- 2.1. Le Dialogue des Peuples et des Cultures: un enjeu central de la relation euro-méditerranéenne
- 2.2. Place et rôle du Dialogue des Peuples et des Cultures dans un espace euro-méditerranéen vivant
- 2.3. Des principes fondateurs communs
- 2.4. Le nécessaire support institutionnel conjoint
- 2.5. L'hétérogénéité des destinataires de nos recommandations et des conditions de faisabilité à satisfaire

#### **III. UN DIALOGUE RÉNOVÉ À ENGAGER SANS ATTENDRE**

- 3.1. Recommandations d'actions à engager et de décisions à prendre
  - 3.1.1 *Faire de l'Éducation un vecteur central d'apprentissage de la diversité, de connaissance de l'Autre*
  - 3.1.2 *Promouvoir la mobilité, l'échange, et la mise en valeur des savoir-faire, des compétences et des meilleures pratiques sociales*
  - 3.1.3 *Faire des Médias un instrument privilégié du principe d'égalité et de connaissance réciproque*
- 3.2. Faire de la Fondation l'agent du Dialogue
- 3.3. Conditions de succès, risques et conséquences de nos propositions

### **CONCLUSION**

### **LISTE DES PROPOSITIONS D'ACTION**

### **LISTE DES MEMBRES DU GROUPE DES SAGES**

## INTRODUCTION

L'Histoire récente s'est caractérisée par une succession accélérée de ruptures, de dix ans en dix ans environ: la révolution islamique de 1979 en Iran, puis la chute en 1989 du Mur de Berlin et, plus récemment, l'attaque terroriste du 11 septembre 2001 contre les tours du World Trade Center. Chacune a marqué son temps. Ensemble, elles ont façonné le monde d'incertitudes et de craintes dans lequel nous vivons aujourd'hui. D'abord symptômes, puis causes, de mutations historiques majeures, ces crises ont mis à bas les formes habituelles, les méthodes et les règles de l'ordre international.

Sous l'effet conjugué de ces crises et de la mondialisation, les sociétés contemporaines sont travaillées par des changements de tous ordres dont l'impact cumulé a engendré en leur sein de profondes évolutions, voire des modifications de nature. Cet état de choses appelle de nouveaux paradigmes.

\* \* \* \*

Attentif à ces mouvements de fond bien avant le drame du 11 septembre 2001, le Président de la Commission européenne, Romano Prodi, avait de longue date attiré l'attention sur l'urgence de s'attacher à conjurer ce malaise et à forger des liens de qualité entre peuples et entre sociétés. Parce qu'il repose sur l'égalité des cultures, le dialogue interculturel entre Peuples et Cultures<sup>1</sup> s'est imposé à lui comme l'axe le plus fécond pour y parvenir, tout en évitant tout relativisme culturel en matière de droits fondamentaux pour chaque être humain. Partant de ce constat, il a formulé deux questions essentielles:

- Comment contribuer à l'émergence, aux côtés de la société des États, d'une « société des Peuples et des Cultures » dans l'espace euro-méditerranéen ?
- Quelle forme devrait revêtir ce Dialogue entre les Cultures, et avant tout au sein des Peuples qui en sont à la fois les porteurs et les héritiers, sachant qu'il doit être régi au moins par les trois principes que sont l'égalité, l'appropriation et la fertilisation croisée ?

Première manifestation publique de cette volonté politique, le Colloque sur le Dialogue interculturel tenu les 20 et 21 mars 2002 à Bruxelles a permis au Président Prodi de souligner la nécessité de repenser ce Dialogue, considérant – selon les termes de l'Acte constitutif de l'UNESCO –, que « *les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes qu'il faut élever les défenses de la paix* ».

Il a donc chargé un Groupe des Sages de lui faire des propositions concrètes et opérationnelles pour l'espace euro-méditerranéen, dans le cadre d'une politique de voisinage destinée à créer « *un espace de prospérité et de bon voisinage – un « cercle d'amis » – caractérisé par des relations étroites et pacifiques fondées sur la coopération* ». La politique de voisinage, incluse par l'Union en voie d'élargissement parmi ses objectifs dans son projet de Constitution, offre la possibilité d'opérer une avancée fondamentale et d'atteindre tout à la fois à une plus grande efficacité politique et à un

---

<sup>1</sup> Le terme de culture est considéré ici – et tout au long de notre Rapport – dans son acception large, c'est-à-dire anthropologique.

recentrage salutaire de la relation euro-méditerranéenne autour de l'Humain – en notant que plus de la moitié des acteurs concernés sont des femmes.

\* \* \* \*

Le Groupe des Sages a entériné d'emblée le choix par le Président Prodi du dialogue interculturel comme point d'appui d'une ambition historique partagée par toutes les parties intéressées: construire dans la zone méditerranéenne, et à partir de la Méditerranée, un espace de bon voisinage à dimension humaine. Pour ce faire, il s'est fondé sur un double constat:

- D'une part, puisqu'ils forment deux moitiés d'une même aire aux liens très anciens, il est évident que l'Europe et ses voisins méditerranéens doivent de toute urgence conjuguer durablement leurs atouts complémentaires: jeunesse ici, structures et capital là, pour ne parler que du plus évident. La mondialisation constitue un motif supplémentaire d'œuvrer rapidement à ce rapprochement, en raison des nombreux effets complexes et transversaux qu'elle exerce sur les sociétés: l'interdépendance économique, les migrations, la remise en cause du rôle de médiation de l'État et – depuis la chute du Mur de Berlin – de l'autorité de certaines organisations internationales, etc.

- D'autre part, ces deux parties de l'espace euro-méditerranéen sont confrontées – diversement et pour des raisons distinctes – à des problèmes parallèles de recomposition interne dans un monde en mutation. Il convient, par exemple, de réfléchir aux conséquences à attendre, tant pour l'Europe dans son ensemble que pour l'espace euro-méditerranéen, de l'élargissement historique imminent de l'Union européenne, qui la transforme à tous égards. Par ailleurs, rien ne peut se dire ni se faire en Méditerranée sans prendre en compte le poids de l'Histoire et des « représentations croisées ». C'est notamment une composante essentielle du point de vue des pays dits du Sud.

Dès la séance inaugurale de nos travaux, le Président Prodi a souligné qu'il considérait cet objectif comme éminemment politique au sens le plus noble du terme et nous a donc demandé d'y réfléchir en toute liberté et indépendance d'esprit.

\* \* \* \*

Tous ces éléments doivent être pris en compte pour concevoir et promouvoir un dialogue des cultures en Méditerranée. Notre Groupe s'est attaché à définir les moyens de valoriser le rôle de ce dialogue. Cette réflexion commune a permis de tirer plusieurs enseignements que nous avons déclinés en recommandations tendant à modifier la place, le rôle et le contenu du Dialogue des Peuples et des Cultures dans la relation euro-méditerranéenne. Pour assurer le succès de cette politique, il est impératif de la doter d'un dispositif institutionnel innovant, parce que conjoint et faisant appel à la participation de toutes les forces vives des sociétés.

\*

\* \*



## I. OÙ EN SOMMES NOUS ?

### 1.1. Des identités qui se transforment au Nord et au Sud

(i) Faisant suite au processus de Barcelone, et destinée en particulier à en refonder le volet culturel, l'initiative du Président Prodi (création du Groupe de Sages, dans le contexte de la définition d'une politique de voisinage) répond en outre à une double **question identitaire** qui se pose tant à l'Union européenne élargie qu'à ses voisins méditerranéens.

Cette interrogation parallèle au Nord et au Sud de la Méditerranée a un double effet. Elle pose le problème de la capacité à conjuguer des forces jusqu'ici disjointes, voire parfois antagonistes, et à forger ainsi une voie originale vers la paix et la prospérité en évitant deux risques symétriques et de plus en plus menaçants:

- celui de la domination du Nord au sens large,
- et celui d'une alternative se présentant comme révolutionnaire et inspirée par des cultures (ou des formes de civilisations) aliénées, déformées et réduites à des idéologies pures et simples.

(ii) Parallèlement à ces risques, en partie communs et en partie spécifiques au côté Nord et au côté Sud de la Méditerranée, on distingue trois évolutions liées à la façon dont les identités et les liens sociaux se constituent au-delà du cadre national.

La première est l'émergence d'**institutions et de flux de coopération transnationaux** capables non seulement de se passer de la médiation des États-nations, mais aussi de les transcender et de les défier. On voit aussi se manifester de manière de plus en plus insistante la *revendication de la reconnaissance de la différence culturelle dans la sphère publique* – et pas seulement dans la sphère privée. Cela conduit, dans de nombreux pays européens, à la constitution de nouveaux espaces publics où les différences culturelles et identitaires peuvent s'exprimer, ce qui suscite de **nouveaux rapports entre identité culturelle et citoyenneté**.

Véritable « acte révolutionnaire », l'avènement d'une constitution de l'Union marque le passage d'un espace géographique encore largement compartimenté par la défense des intérêts nationaux à un « *espace des peuples intégrés qui font société et décident souverainement d'énoncer des valeurs* »<sup>2</sup>. Avec l'achèvement des travaux de la Convention sur l'avenir de l'Union, le processus institutionnel a franchi un seuil qualitatif évident. Il est indiscutable que l'adoption et l'enracinement d'une Constitution - pacte scellant formellement l'union d'une nation de citoyens – nécessitent un arrière-plan favorable qui suppose bien plus que la simple homogénéité ethno-nationale d'un peuple politique.

Ces deux évolutions sont accentuées par les revendications de multiples mouvements sociaux et de minorités. Ces différents mouvements évoluent constamment, tantôt vers l'ouverture et le pluralisme, tantôt vers le repli identitaire et l'intégrisme totalitaire. En outre, ces visions différentes de la modernité s'expriment très souvent à l'intérieur d'une

---

<sup>2</sup> D. Rousseau, « Les constitutions possibles de l'Europe » in Cités, *Les Constitutions possibles de l'Europe, figures politiques de l'Europe unie* », 13, 2003, p 14.

même culture, quelle qu'elle soit, d'où l'importance d'une troisième évolution, qui reste à encourager et à établir: l'**émergence d'espaces publics ouverts et/ou pluralistes** dans les pays du Sud de la Méditerranée ainsi que la reconnaissance par les Européens de cette évolution en tant que développement autonome des pays dits du Sud.

## 1.2. L'élargissement change l'identité de l'Union européenne

L'élargissement dotera l'UE d'une identité davantage plurielle et de voisins encore plus nombreux. La question de ses limites, jusque là laissée délibérément ouverte, ne se pose plus dans les mêmes termes de distinction entre ce qui fait partie de l'Union et ce qui n'a pas vocation à en être. Le simple fait de soulever cette question témoigne de la volonté d'y trouver réponse en prenant en considération les proximités de tous ordres. Parmi les voisinages immédiats de l'UE, c'est celui de la Méditerranée qui est le plus fortement ressenti, par sa présence de plus en plus pressante, par des communautés immigrées installées ainsi que par un héritage commun très ancien.

(ii) Quelles seront les conséquences de l'élargissement pour la capacité de dialogue de l'UE ? L'élargissement suscite ou avive un certain nombre d'appréhensions dans les pays et sociétés du Sud méditerranéen, la crainte majeure étant que les déséquilibres avec le Nord ne s'accroissent. Sur fond d'inquiétudes culturelles réciproques, cette crainte s'exprime sur trois plans, le plan politique, le plan économique et, à la croisée des deux précédents, celui des migrations.

Sur le plan **politique**, l'élargissement peut avoir deux effets positifs, l'un sur la situation interne des pays et sociétés du Sud méditerranéen, l'autre sur le Partenariat euro-méditerranéen par le biais de la politique de voisinage de l'UE.

Le processus d'élargissement a apporté avec lui des réformes politiques et la mise en place d'États de droit dans les pays candidats, dotant ainsi les nouveaux États membres d'une riche expérience à apporter au dialogue permanent entre les sociétés civiles et les populations du Nord et du Sud de la Méditerranée. Grâce à cette expérience « intériorisée » de transitions (démocratique, économique), l'UE élargie aura davantage à partager avec les pays et sociétés du Sud méditerranéen pour les aider à mener à bien leurs propres transitions et processus démocratique. Ses nouveaux membres ayant eu eux-mêmes à surmonter certaines des difficultés auxquelles sont confrontés plusieurs partenaires méditerranéens, l'UE élargie sera à même d'aider ces derniers à éviter certains risques (replis identitaires où l'identité de chacun devient comme un « tatouage mortel », intégrisme religieux, combinaison pauvreté/illettrisme, etc.) et à identifier les solutions possibles: culture de participation; égalité des droits et des chances, voire discrimination positive, pour les femmes; élimination des exclusions économique et sociale, etc.

La participation des collectivités locales et des sociétés civiles doit être encouragée, non seulement par référence générique à la *démocratie*, mais aussi par référence aux exigences précises de la *bonne gouvernance*: harmonisation sociale, pratiques publiques transparentes et efficaces, etc.... qui donnent mieux la mesure du degré d'ouverture démocratique d'un pays. En raison du parcours qu'ils ont eux-mêmes accompli, les nouveaux États membres de l'UE devraient être les mieux placés pour prévenir tout risque de paternalisme dans la poursuite de cet objectif, au titre de la politique de voisinage, du Partenariat euro-méditerranéen et du Dialogue entre les Cultures qui doit y être développé.

Sur le plan économique, les nouveaux États membres perçoivent désormais de plus en plus comme des processus complémentaires – et non pas concurrents, voire antagonistes – la réussite de leur adhésion, d'une part, et le renforcement du Partenariat euro-méditerranéen, d'autre part. Ce changement de perception devrait à son tour apaiser les craintes éventuelles des pays du Sud méditerranéen et les convaincre qu'une Union élargie plus cohérente et plus équitable représente des opportunités pour les partenaires méditerranéens. Ce changement positif des perceptions réciproques – que la politique de voisinage doit prioritairement conforter – dans le domaine économique est certainement bénéfique à l'instauration d'un dialogue entre égaux dans le domaine culturel.

Ce changement des perceptions mutuelles est étayé par une série de constats objectifs et d'analyses partagées qui tous remettent en cause la crainte des partenaires méditerranéens que « la production intensive en travail ne soit délocalisée des États membres actuels de l'UE vers les nouveaux, et non plus vers les partenaires méditerranéens, pour tirer avantage des différentiels de salaires ». Le premier de ces constats est que, en matière d'échanges commerciaux, le défi le plus préoccupant auquel les pays méditerranéens seront confrontés proviendra essentiellement de la libéralisation du commerce multilatéral, qui accentuera la pression concurrentielle et l'érosion de l'accès préférentiel au marché européen. Le deuxième de ces constats, qui concerne les flux d'investissements d'origine extérieure, montre que ce ne sont pas tant les nouveaux États membres qui sont les véritables concurrents de la Méditerranée que l'Amérique latine et, au-delà et à terme, la Chine, l'Inde et la plupart des autres pays asiatiques.

C'est donc pour ces raisons, et pas seulement à cause du vieillissement rapide de la population de l'UE élargie ou du différentiel démographique avec le Sud méditerranéen, que l'Europe continuera à la fois à attirer les candidats à l'immigration et à faire elle-même appel au potentiel migratoire de ses voisins. Pour ce qui est des migrations, l'élargissement de l'Union ne signifie pas nécessairement qu'il y aura d'importants mouvements migratoires « internes » de l'Est vers l'Ouest. Il se peut que les nouveaux États membres, au vieillissement plus accusé en raison de taux de croissance démographique parfois négatifs, deviennent à leur tour des terres d'accueil pour des migrants originaires du Sud méditerranéen. La conjonction de ces flux migratoires futurs et de l'entrée de nouveaux peuples dans l'UE constitue une question multidimensionnelle aux nombreuses implications sociales, démographiques et économiques, mais avant tout culturelles. L'élargissement de l'UE peut et doit constituer un exemple de proximité culturelle à étendre à – ou plutôt à partager avec – la région méditerranéenne et aux migrants qui en sont originaires, exemple dans lequel il est nécessaire de différencier les valeurs partagées à des degrés divers et les systèmes de croyances. Avec l'élargissement en effet, le Dialogue des Cultures sur le sol de l'UE (et avec ses voisins méditerranéens) va changer non de nature, mais de base.

- D'une part, parce que l'UE élargie va sortir de la relation traditionnelle Christianisme et Judaïsme occidentaux/Islam en intégrant des populations de culture et de confession orthodoxe; outre qu'elle renforcera le rôle de l'Orthodoxie dans l'UE et au-delà, cette intégration transformera le dialogue en un « trialogue ». De surcroît, l'Orthodoxie induit parfois de surprenantes parentés de comportement avec l'Islam – notamment en matière de sécularisation –, qui sont appelées à peser d'un poids non négligeable sur les rapports entre l'Union élargie et le monde arabo-musulman et plus largement le Dialogue euro-méditerranéen, voire à les modifier en profondeur. De telles parentés pourraient accélérer la prise de conscience de leur longue histoire et de leur communauté de destin, tout en contribuant à relativiser puis à dépasser les différences.

- D’autre part, l’élargissement à terme à la Bulgarie (dont 10 % de la population est musulmane), puis aux Balkans (dont la Bosnie-Herzégovine est majoritairement musulmane), et enfin à la Turquie (combinant régime politique laïc et religion musulmane, avec ses 80 millions d’habitants actuels) conduira à accueillir un Islam « historiquement » européen. Cette évolution, combinée à la présence en Allemagne et en Autriche de populations d’origine turque, plutôt que maghrébine, contribuera à la diversification de la présence de l’Islam en Europe.

Ces deux évolutions futures auront plusieurs effets positifs sur les perspectives d’immigration et sur la place de l’Islam en Europe. Ils mettront tout d’abord en évidence le développement d’un Islam européen, dissipant ainsi le fantasme d’une islamisation rampante de l’Europe. Cet Islam européen se construit avec des caractéristiques propres qui le distinguent de plus en plus de l’Islam tel qu’il est vécu en terre musulmane:

- En premier lieu, il se construit comme une religion minoritaire dont les adeptes ont fait le choix d’une installation définitive sur le sol européen et ont par conséquent fait le deuil du retour.
- En second lieu, l’installation pérenne de ces nouveaux citoyens européens de confession musulmane dans un espace laïc européen transforme graduellement leur schéma de pensée et de comportement, en particulier leurs conceptions des rapports entre la société et le religieux. Cette transformation donne sa légitimité et conduit à une aspiration à être considérés comme des « *citoyens à part entière, et non comme des citoyens à part* ».
- En troisième lieu, ces évolutions obligent évidemment l’UE et ses États membres à repenser leurs rapports, encore trop souvent problématiques, avec l’altérité la plus proche. Le rapport de l’Europe avec ses banlieues immédiates conditionne son rapport avec ses banlieues lointaines, et inversement. Les partenaires euro-méditerranéens doivent évidemment entreprendre un effort symétrique à l’égard de leurs minorités juives et chrétiennes.

### 1.3. Le dialogue interculturel comme réponse aux problèmes structurels du Sud

Outre qu’ils entretiennent avec l’Europe des relations millénaires et toujours très actives – comme en témoignent les flux humains, financiers, culturels et autres à travers la Méditerranée –, tous les pays riverains de la Méditerranée n’appartenant pas à l’UE élargie forment un espace qui, tout en étant hétérogène et traversé de nombreux clivages, peut globalement être considéré comme un ensemble. Or, cet ensemble connaît lui aussi des interrogations quant à son avenir, en raison de sa démographie, des bouleversements économiques et sociétaux causés par la mondialisation, de l’évolution sociale et politique des populations et des régimes en place, etc. Tous ces éléments se rejoignent dans le débat sur la place susceptible d’échoir à la région méditerranéenne dans le monde qui se dessine.

(i) La réussite du Dialogue requiert une pleine connaissance et prise en compte des facteurs et des caractéristiques du Sud méditerranéen. Le développement d’une société interculturelle ouverte et respectueuse de la règle commune (dans le Nord) et d’un partenariat Nord-Sud/Sud-Nord ouvert et équilibré n’est que l’une des conditions nécessaires d’un dialogue apaisé et fécond entre l’UE d’aujourd’hui et de demain et une partie importante de son voisinage. Cependant, l’émergence du Sud en tant que partenaire véritable, c’est-à-dire dynamique et cohérent, est essentielle: elle constitue non seulement un moyen, mais aussi un élément constitutif, du dialogue lui-même. À cet égard, nous

nous devons de souligner à quel point l'absence de progrès dans le processus de paix au Moyen Orient constitue un obstacle supplémentaire à la démocratisation dans la région méditerranéenne, et empêche par ailleurs Israël d'apporter sa contribution à l'établissement *en commun* des conditions nécessaires à la démocratie. Pour être effectif, le dialogue interculturel doit s'inscrire dans un contexte de respect des droits fondamentaux et peut alors devenir un puissant vecteur de démocratisation.

Face à cette exigence d'existence comme partenaire « à part entière », six grandes séries de facteurs continuent, à nos yeux, de caractériser le Sud méditerranéen.

- D'abord ce triangle particulier qu'y constituent les liens entre **pouvoir politique, société civile et religion**. Pourquoi le monde arabo-musulman du XXe siècle, où la *sécularisation* a fait une percée considérable (modernisation matérielle, utilisation de codes civils occidentaux, institutions modernes, etc.), n'a-t-il pas donné naissance à des sociétés *laïques* ? En d'autres termes, pourquoi sécularisation et laïcité y demeurent-elles largement dissociées ? Trois raisons historiques expliquent largement cette dissociation: le recours à l'Islam comme ressource politique et support identitaire pendant les luttes d'indépendance (parfois après que les autorités coloniales l'eurent également utilisé pour asseoir leur autorité); les premiers appels à la modernisation, initialement venus des « Oulémas éclairés » tout au long des XIXe et XXe siècle et, enfin, l'échec des politiques modernistes des États nouvellement indépendants. La situation actuelle tient donc largement au fait que ces sociétés ont assigné à l'Islam trois fonctions *éminemment politiques* qui n'ont rien de religieux: combattre le colonialisme, (et/ou auparavant le servir), combattre les systèmes archaïques et conservateurs en leur temps et, enfin, dénoncer des régimes socialement inefficaces et souvent corrompus. Comment faire alors pour que la majorité des populations au Sud de la Méditerranée se reconnaisse dans un principe de laïcité, fondement de tolérance positive, et ne le considère plus comme l'expression d'un « modernisme décadent » ?
- À cette situation se sont ajoutés d'autres facteurs qui ont renforcé le poids - certains diraient l'emprise - de ce fait religieux. Il s'agit tout d'abord des **évolutions démographiques et sociales**. Au cours des cinquante dernières années, la population arabe est passée de 80 à 320 millions d'habitants dont 50% ont moins de 20 ans. L'exode rural n'a épargné aucun pays et, surtout, la dépendance alimentaire s'est aggravée puisque, depuis les années 80, la moitié des calories est importée. De surcroît, toutes les stratégies d'industrialisation - qu'il s'agisse de substitution aux importations, de sous-traitance ou « d'industrialisation industrialisante » (c'est-à-dire d'industrialisation suscitée par l'État pour promouvoir le développement) - ont touché leurs limites, tandis que l'endettement a atteint le chiffre record de 260 milliards de dollars en 2002. Toutes ces évolutions accroissent bien évidemment la *demande sociale* adressée aux États qui doivent à la fois *équiper* les pays, *scolariser* plus de 120 millions de jeunes, *loger* de nouveaux flux d'arrivants dans des villes déjà surpeuplées, et enfin *soigner* et *nourrir* une population qui – malgré certains signes de changement démographique – continue de doubler tous les 25 à 30 ans. Dans des sociétés aussi jeunes – et où de surcroît les budgets de défense et de sécurité sont en hausse constante –, la culture et le dialogue ne sauraient avoir le même rôle ni la même portée que pour les populations vieillissantes et désabusées du Nord de la Méditerranée.
- L'économie et l'infrastructure sont toujours nettement **sous-développées**, ainsi que nous l'avons vu. En conséquence, les collectivités locales et les acteurs de la société civile sont parfois contraints d'avoir d'autres priorités que le dialogue ou, en tout cas,

d'autres questions urgentes à y inclure, tant ils sont confrontés à des problèmes de survie.

- Une **échelle de valeurs** différente, par exemple quant au statut des personnes, à la place des femmes<sup>3</sup>, etc., qui contraste avec les **valeurs vécues au quotidien** qui sont empreintes de solidarité, qu'il s'agisse de solidarité familiale, de systèmes d'entraide locale, de soutien des personnes âgées, etc. Ces valeurs vécues, tout autant que les principes fondamentaux et d'action, illustrent à quel point le Sud a vocation à proposer des solutions, notamment en matière de solidarité. Certes, ces schémas de solidarité sont parfois ambivalents puisqu'ils se laissent instrumentaliser par l'islamisme.
- L'**accumulation de méfiance et de conflictualité** entre certains pays du Sud, qui va au-delà de la divergence d'intérêts. C'est ce « poids du passé » qui constitue l'un des principaux obstacles à l'affirmation d'initiatives régionales, telles que l'Union du Maghreb Arabe (UMA), empêchant par là même le Sud de se construire en tant que partenaire. En règle générale, il y a à cela des raisons plus fondamentales que conjoncturelles. Toutefois, dans le cas de l'UMA, le passé devrait plutôt militer en faveur du rapprochement. Des pays encore engagés dans des processus sociologiquement, politiquement, économiquement et culturellement très complexes – voire douloureux – de « construction de l'État » sont peu susceptibles d'être spontanément enclins à la coopération régionale<sup>4</sup>. Des États confortant une souveraineté récemment recouvrée perçoivent avec méfiance les partages de compétences et, a fortiori, les transferts de compétences à l'échelon régional.
- Le **poids de l'humiliation** et le **sentiment d'impuissance**, bien qu'hérités de la période coloniale, sont entretenus et même avivés par les vicissitudes du processus de paix au Moyen Orient et par des équipées guerrières annoncées et conduites dans un « esprit de croisade » - comme celle menée en Irak.

(ii) Ces caractéristiques ne doivent conduire ni à un faux dialogue, ni à une idéologie ou à des attitudes qui rendent inévitable le « *choc des civilisations* ». Bien au contraire, le dialogue Nord-Sud/Sud-Nord dans l'espace euro-méditerranéen apparaît comme le seul vecteur de solution commune à des problèmes internes au Nord comme au Sud.

Dérivé du concept polémique, pour ne pas dire fauteur de guerre, de « *choc des civilisations* », le contre-feu que veut être le « *dialogue des civilisations* » participe malheureusement de la même logique à son corps défendant en accréditant l'idée que toute la question se pose entre « blocs » que distingueraient des différences quasi ontologiques. Or, paradoxalement, c'est entre « Civilisations » que le dialogue est le plus facile, comme le suggèrent les tropismes respectifs du commerce, du tourisme et des migrations, en ce qu'ils témoignent d'une attraction réciproque. Les élites sont plus enclines à l'universalisme, s'y complaisant parfois de manière arrogante, à la différence de

---

<sup>3</sup> En ce domaine, il y a cependant de remarquables exceptions. Dès 1957, la Tunisie s'est dotée d'un Code de la famille assurant l'égalité de droits entre hommes et femmes. A son tour, le Maroc s'engage dans cette voie.

<sup>4</sup> Ce qui n'exclut pas que certains succès aient d'ores et déjà pu être enregistrés. Que l'on songe notamment à la signature, le 21 mai 2003, dans le cadre de la Conférence ministérielle sur l'énergie par la Tunisie, l'Algérie et le Maroc d'une déclaration d'intention sur l'intégration du marché électrique du Maghreb dans celui de l'Union.



majorités moins favorisées qui n'ont bien souvent que leur identité mythifiée pour exister. Le problème de la différence éventuelle entre les civilisations se pose lorsqu'elles viennent tellement au contact l'une de l'autre que le mélange s'amorce. On a alors affaire, non pas à des dénivellations entre civilisations, mais à des remous intérieurs à l'une et à l'autre qui ne tardent pas, s'ils prennent une ampleur suffisante ou durent assez longtemps, à constituer eux-mêmes un espace de civilisation nouveau, et ainsi de suite. C'est en leur sein qu'il y a le plus de différence entre «civilisations». Dès que l'on sort du registre idéologique des classifications générales, on découvre la profusion des différences, des distinctions et des oppositions dont est faite toute société.

Il y a un siècle, nul ne s'étonnait du classement des peuples par race, jusqu'à ce qu'on prenne conscience, la biologie aidant, qu'il n'y a, sous des phénotypes distincts, rigoureusement aucun moyen de tracer où que ce soit une frontière de ce type. L'humanité ne se classe en effet qu'en individus tous distincts, d'une part, et une espèce globale universelle, d'autre part, sans aucune distinction légitime entre ces deux pôles. De même, il est aujourd'hui tout aussi inacceptable de découper des «civilisations» dans l'ensemble historique, surtout en Méditerranée où chacune des prétendantes au titre a pénétré si profond, si durablement et de manière si complexe au cœur de toutes les autres qu'il est tout à fait impossible de les dissocier sans les réduire à des caricatures.

La tentation de ne lire le projet de dialogue interculturel en Méditerranée que selon un axe Nord-Sud/Sud-Nord serait donc dangereuse si elle était aussi restrictive. Le problème est tout simplement beaucoup plus global et général: il y a eu un problème d'appréhension de l'incidence de la culture sur l'évolution historique à la fois au Nord, au Sud et, même, serait-on tenté de dire, entre le Nord et le Sud, bien que de telles provocations devraient constituer un avertissement, car, de Nord/Sud, on passe facilement à Europe/Afrique, Européens/Arabes, Chrétiens/musulmans, Christianisme/Islam, Eux/nous ou Nous/eux.

La réalité à prendre en compte est cependant tout autre: c'est Nous tout court; un Nous qui commence pour chacun avec soi-même et s'étend à tout le voisinage, en l'occurrence l'espace euro-méditerranéen, mais potentiellement à l'universel. Nous sommes citoyens d'ici et du monde, et donc de tout ce qui se trouve entre les deux, et non pas d'abord de telle ethnie ou de tel groupe de tel pays appartenant à telle région qui tous se définiraient par opposition à d'autres. En d'autres termes, les appartenances fonctionnent désormais en cercles sécants, et non plus en cercles concentriques ou juxtaposés.

**Ce n'est pas envers celui qui est très loin que la relation à l'Autre en tant que différent pose le plus de problèmes, mais envers le plus proche. Comme l'a dit Amine Maalouf dans « Les Identités meurtrières », « l'on s'entre-déchire mieux entre proches ».**

La situation du Sud de l'espace euroméditerranéen l'illustre parfaitement. Nulle part plus qu'en Terre Sainte le face-à-face de deux Cultures n'est aussi violent, portant le fer et le feu dans des communautés vivant dans la proximité la plus étroite. Ces cultures d'une extrême richesse et complexité sont réduites par l'antagonisme mutuel à des identités unidimensionnelles. Les guerres des Balkans ont relevé de la même logique de violence dressant voisins contre voisins et nécessitant l'intervention de tiers pour rétablir la paix. S'il est courant d'évoquer les problèmes d'insertion des populations ayant migré du Maghreb ou de Turquie vers l'Europe, on aurait tort de négliger les difficultés qu'elles éprouvent à définir leur relation avec leur pays d'origine, expérience qui bouleverse l'image traditionnelle et simpliste d'une identité originelle inaltérée face à un cadre d'accueil intolérant. Le problème est en réalité un problème d'ajustement, au sein d'une

société donnée, d'éléments nouveaux qui concourent à son changement et participent donc à son évolution dès leur arrivée. Il est fictif d'opposer une société qui serait immobile à des migrants qui trouveraient porte de fer. En réalité, migration et sociétés entretiennent un rapport de transformation mutuelle qui les associe dans la même aventure dès le départ, toute la difficulté apparente étant une question de proportion et de durée, puisque, dans un cas, il s'agit souvent de destins individuels à vivre et, dans l'autre, d'évolutions globales, lentes et insensibles. Il n'en reste pas moins vrai que les migrants ont déjà transformé, et les sociétés d'accueil, et les sociétés de départ, ces dernières ne serait-ce que par les envois d'argent qui excèdent de loin toute l'aide au développement et les flux d'investissement conjugués.

La question de la relation culturelle dans l'espace euro-méditerranéen commence donc pour chacun à sa porte, pour les pays du Sud tout autant que pour ceux du Nord. C'est sans doute dans ce domaine que le choc de la modernité a provoqué les changements les plus amples, les plus rapides et les plus troublants, faisant de la transmission et du partage culturel (au sens anthropologique de ce terme) l'une des questions les plus brûlantes de sociétés en mutation profonde.

Un tel dialogue avec soi-même est en quelque sorte le plus difficile qui soit. Les repères lui manquent, puisque ceux sur lesquels il pourrait se fonder à l'intérieur sont précisément l'objet du changement et des doutes. Aussi tend-il facilement à déraiser en affrontement, incantation, idéologies, parti pris ou recherche de boucs émissaires. Une telle transition généralisée est forcément une souffrance. Élargir le cercle des échanges culturels est le seul moyen de sortir de cette impasse. Le dialogue euro-méditerranéen doit donc être envisagé moins comme le problème à résoudre que comme faisant partie de la solution aux problèmes qui se posent différemment au Nord et au Sud respectivement. C'est un chemin d'évolution tant pour le Nord que pour le Sud qui ont séparément des difficultés à maîtriser l'incidence de ces changements sur leur propre devenir. Ensemble, ils y parviendront mieux.

Paradoxalement, c'est « le Sud » - qui n'a bénéficié au cours du dernier demi-siècle de rien de semblable aux fantastiques leçons de coopération tirées du processus de construction européenne - qui a le plus à attendre de cette mise en commun euro-méditerranéenne. Cependant, affecté comme il l'est par les effets séparateurs de la décolonisation (entre Nord et Sud, entre pays s'affirmant au Sud), aggravés par les options prises sous l'effet de la guerre froide, le « Sud » est aujourd'hui morcelé, organisé sur des bases étroites, essentiellement nationales, à l'heure où la mondialisation remet en question toutes les réalités existantes. Autant le Nord bénéficie de « l'effet de masse » que l'Union européenne apporte à ses membres, en en faisant des agents relativement puissants de leur propre destin, autant le Sud subit toutes les influences, au point de devenir le théâtre d'une compétition ouverte entre forces d'intégration au processus de mondialisation et forces de rejet – parfois intégriste - de celui-ci.

Il est urgent pour le Sud d'entrer dans un dialogue inter - et intraculturel. Il ne pourra le faire qu'en participant pleinement à un dialogue euro-méditerranéen, n'excluant nullement les dialogues arabo-africains, par exemple, ou les dialogues avec les autres grandes aires du monde. Mais l'Europe reste en Méditerranée le voisin le plus proche.

#### 1.4. La mondialisation et le renforcement des interrogations identitaires au Nord et au Sud de la Méditerranée

(i) L'espace méditerranéen est sans doute l'une des aires du monde où l'idée même de monde a pris naissance, de même que le flux de relations qui organisent l'ensemble de l'univers connu. On lui doit la notion de l'universel, et la pensée critique, autrement dit l'outil pour englober et l'outil pour distinguer. L'antériorité devrait le placer au cœur même de toute globalisation heureuse. Or, c'est tout le contraire qu'on observe. Depuis plusieurs siècles en effet, cet espace est le théâtre de renversements radicaux successifs de rapports de puissance, de richesse et de rayonnement.

C'est dire si, d'origine en quelque sorte, la mondialisation repose en Méditerranée sur une meurtrissure culturelle ancienne. Elle y est donc plus qu'ailleurs perçue comme un processus accentuant le déclassement et la marginalisation.

L'évolution en cours contribue à renforcer cette perception. Trois aspects se superposent en effet pour accentuer le désordre:

- Tout d'abord, la **mondialisation**, en mettant à nu les structures économiques, sociales et financières de toutes les sociétés, révèle leurs atouts et leurs handicaps, tout en accentuant l'instabilité des systèmes en place et en ébranlant les sociétés qui étaient déjà les plus fragiles.
- Ensuite, une logique libérale essentiellement économique et financière intensifie les **interdépendances**, redoublant la déstabilisation de sociétés à la fois désorganisées du dedans et aspirées du dehors.
- Enfin, la mondialisation non seulement expose les mécanismes existants, mais apporte elle-même sa propre **complexité**, conjuguant par exemple uniformisation et fragmentation, ouverture de principe et mécanismes d'interdit, toutes injonctions contradictoires qui engendrent de réels troubles dans les faits et les esprits. Peu d'analystes ont déjà admis que la mondialisation n'est pas, ou du moins n'est plus, un processus de changement au sein de structures établies, mais une remise en cause de ces structures mêmes, des régulations, des repères, des proportions. Là où l'existence d'un ensemble était autrefois reconnue, il faut voir des différences et là où régnaient les divisions se dessinent des affinités.

Ce mouvement de déconstruction, quoique fécond par ailleurs, est dépourvu d'avantage discernable pour la majorité de ceux qu'il affecte. Le retour du politique paraît nécessaire. Le 11 septembre 2001 a rappelé cette évidence de façon cruelle et spectaculaire.

Ce retour du politique constitue aussi une réponse à d'autres manifestations meurtrières du radicalisme en Méditerranée: les guerres des Balkans, le conflit israélo-palestinien, la montée des terrorismes et la lente réponse sécuritaire à la peur engendrée par ces situations. Dans un monde auquel la globalisation propose un avenir régi par l'économie, la Méditerranée propose quant à elle l'aspiration des peuples à l'expression démocratique et à la défense des droits, c'est-à-dire à la primauté du « bien commun » régi par le politique.

Cette résurgence du politique n'est toutefois pas la réponse à tout, ne serait-ce que parce qu'elle méconnaît l'essentiel, à savoir la recomposition des cadres et repères, des références et régulations. Le contexte national qui lui est familier ne cadre plus avec tous les enjeux (voir supra, point 1.1.). À cette incertitude, l'idéologie propose un exutoire en façonnant des certitudes par opposition. On voit ainsi en Méditerranée, sur les débris de cadres ébranlés, progresser des visions du monde caricaturales: à la globalisation

complexe, elles apportent des réponses rudimentaires, et, pour ce faire, elles instrumentalisent en les caricaturant des composantes subtiles de la réalité humaine, parvenant à l'aberration de **transformer la diversité des cultures en choc de « civilisations »**.

Or, ces prétendues civilisations n'existent pas en tant qu'entités parfaites et accomplies, tant elles se sont interpénétrées au cours de l'Histoire [cf. supra, point 1.3(ii)]. Par conséquent, même si l'on voulait rassembler puis ériger tel ou tel groupe en bloc sous ce vocable, on commettrait une double absurdité: la première serait de *construire des « blocs » en opposant artificiellement des aspects pris séparément* et en prenant ces parties pour le tout; la seconde serait de méconnaître qu'aujourd'hui c'est *toujours au sein des ensembles les mieux constitués que s'observent les différenciations les plus rapides*, tandis que des entités que tout semblait séparer se découvrent logées à la même enseigne, soit par rapport à des tiers, soit par rapport à des évolutions qui les affectent ensemble.

(ii) Tout cela met en évidence l'urgente nécessité de revenir à la racine des choses, en prenant en compte les éléments constitutifs de ces « blocs », en les mettant en présence les uns des autres pour s'apercevoir, et faire prendre conscience, du fait que tous les individus et tous les groupes participent aujourd'hui d'un même monde friand de leur singularité et qui, loin de les niveler, s'en nourrit. Ces différences, source de conflit quand on les oppose terme à terme, sont en fait dans le monde d'aujourd'hui des atouts inappréciables à verser dans le grand pot commun d'un avenir partagé. La coopération culturelle est l'une des manières les plus pertinentes de parvenir à ce but.

Pour fonctionner, cette coopération doit aborder:

- d'abord, les **idéologies dominantes** à rendre caduques, qu'il s'agisse de la renaissance dans l'Occident de la tendance à diaboliser un ennemi identifié au terrorisme, et par transposition abusive à l'Islam, à travers les islamistes radicaux adeptes du terrorisme, ou de la présentation de la modernité occidentale comme un satanisme à combattre, comme certains religieux le proposent à leurs fidèles. Susceptibles de « déraper » en idéologies plus classiques mais non moins délétères, un nationalisme identitaire d'exclusion, et son contraire apparent (bien que les deux soient souvent liés), le fonctionnement apatride des réseaux mafieux, sont des dérives de plus en plus fréquentes. Il convient également de noter ici la montée indéniable de deux phénomènes parallèles: au Nord, un irénisme de confort, aveugle aux souffrances extérieures (dont il se protège), et au Sud, un islamisme de désespoir - tous deux symptômes de malaises plutôt que réponses constructives.
- Ensuite, les **réalités géopolitiques**, au premier rang desquelles vient, en Méditerranée, l'ulcère de la guerre en Terre Sainte, mais dont il serait naïf d'écarter les enjeux sécuritaires, pétroliers, migratoires et même écologiques, sans ignorer les trafics en tout genre et la criminalité organisée.
- Enfin, à un niveau plus profond, les **mutations fondamentales** que sont
  - les infléchissements du droit international, où la promotion des idéaux démocratiques, tant sur le plan international que sur le plan interne, est aujourd'hui clairement prioritaire;

- la mutation laborieuse des États nations, à la fois jaloux de leur autorité et impuissants à régler des problèmes qui les dépassent;
- le changement de rôle tant de l'unique superpuissance américaine que des institutions internationales et des ONG, dont les champs d'activité et les méthodes ne cessent de s'influencer mutuellement pour remodeler la scène internationale.

Sur ce fond global s'inscrivent trois transitions majeures, la transition démographique, la transition économique et la transition politique, en des termes très différents au Nord et au Sud de la Méditerranée. Or, on sait que les transitions sont les périodes à haut risque et, même si elles ont pour corrélat probable le potentiel de relations nouvelles entre les deux rives (par exemple, un partenariat authentique entre un Nord vieilli et riche en capital et un Sud abondant en population jeune en quête d'emploi), l'échelle de temps de ces adaptations nous laisse exposés à des risques sérieux pendant de longues périodes. Comment construire les communautés politiques nécessaires pour promouvoir le pluralisme démocratique dans des sociétés où, par exemple, les ciments de l'État nation, de l'Islam et de la langue arabe subissent de plein fouet les surenchères des groupes religieux extrémistes et de la résurgence de minorités ethniques et tribales ? Il est vrai que l'argent empoisonne la vie démocratique au Nord, mais au Sud, dans des sociétés où sévit le couple ravageur pauvreté/illettrisme, il se mêle à la corruption pour polluer l'esprit même de la démocratie, avant qu'elle ait une chance de s'enraciner. Les sociétés civiles s'organisent et se consolident. Il leur reste, avec toutes les forces vives et les États concernés, à sérieusement innover pour répondre au besoin de démocratisation effective et promouvoir une culture de participation.

**Tout cela est déterminant. Il serait illusoire de prétendre que le Dialogue des Peuples et des Cultures aura raison, à lui seul, de tous ces facteurs dominants. C'est néanmoins un élément indispensable, avec son espace, sa portée et sa signification propres, à l'émergence d'une réponse régionale appropriée aux défis de la mondialisation.**

(iii) L'accumulation d'actions, de programmes et d'initiatives de type culturel, au sens traditionnel du terme, ne constitue évidemment pas une politique: c'est en fait un signe tant de la marginalisation de la dimension culturelle, que de l'incompréhension profonde du rôle de ce Dialogue interculturel. De surcroît, la dispersion des initiatives, en l'absence de toute coordination, n'est pas de nature à encourager ou à nourrir le Dialogue. Elle aggrave plutôt le désenchantement des populations des pays les plus faibles et génère une certaine « fatigue » des décideurs, bien que le Partenariat euro-méditerranéen (PEM), qui a de loin la portée la plus grande, occupe une place de choix dans le Dialogue. Ce PEM a été salué, tant pour ce qu'il devait enterrer – le pacte colonial d'une certaine manière - que pour ce qu'il était censé inaugurer – une zone de paix, de sécurité et de prospérité partagées ! Hélas, au moment de la conception du **dialogue**, la nécessité d'une autre dimension n'avait pas été pleinement saisie. Le processus de Barcelone a été victime de ses ambiguïtés et du décalage entre l'ampleur de ses ambitions et la modicité de ses moyens et mécanismes; il a été otage de l'intégration au Nord et de son absence au Sud, mais il a le mérite d'exister, même s'il fait la part belle aux contraintes et aux intérêts de

l'UE! À l'évidence, le désenchantement est à la hauteur des espoirs que le Partenariat avait fait naître. Le processus a du mal à trouver un nouveau souffle, en dépit de la détermination de le revitaliser, affichée à Valence.

La troisième - et peut être la plus sensible - des composantes du PEM, le partenariat humain et culturel, est certainement la plus faible. Elle semble focalisée, en dépit de quelques réalisations, sur le problème de l'immigration. Va-t-elle se réduire à des accords de réadmission, faisant de l'UE la « *forteresse Europe* » si décriée ? L'esprit de Schengen et les politiques d'immigration de plus en plus restrictives des États membres, en verrouillant le territoire face à l'autre moitié des partenaires, ont réduit le partenariat à une réalité virtuelle, le décrédibilisant ainsi un peu plus.

Les défis ne sauraient être relevés sans la responsabilisation de tous, et notamment, en première instance, sans l'apport de changements à des modes de vie si ravageurs pour des ressources limitées et des écosystèmes fragiles. Un dialogue réel et effectif et la coopération entre des acteurs égaux sont seuls capables, dans un monde interdépendant et globalisé, d'apporter les réponses appropriées aux préoccupations de tous.

#### 1.5. Un dialogue souhaitable hier, indispensable aujourd'hui

Souhaitable hier, le dialogue est plus que jamais une nécessité aujourd'hui. Non pas pour s'aligner a contrario sur l'idéologie du choc des civilisations sous couleur de la combattre, mais pour faire échec aux ignorances, dont cette idée même de choc des civilisations est l'une des formes les plus nuisibles ! Car c'est bien du **choc des ignorances**, bien plus ravageur, qu'il s'agit.

Mais quelle place y a-t-il pour un dialogue réel entre les civilisations et les peuples, lorsque la culture et le sacré sont exploités pour contester « l'ordre établi », tant interne qu'international ? Quelle place y a-t-il pour la culture, dans une ère où la globalisation des risques et la privatisation de la violence érigent la sécurité, tant collective qu'individuelle, en priorité absolue, tout en la rendant singulièrement complexe à préserver.

Quelle place aussi, pour la culture, dans une ère où les nations se définissent en termes de compétitivité et de parts de marchés ?

Quelle place pour la diversité culturelle dans l'ère de l'uniformisation et du politiquement, voire du culturellement, correct ?

Autant d'interrogations qui se posent particulièrement en Méditerranée, lieu de mémoire, berceau et carrefour de civilisations depuis toujours, mais devenue la ligne de toutes les fractures, tant la violence réelle et symbolique y est structurelle !

*Cette violence peut cependant prendre des formes plus insidieuses, voire perverses, en ce sens que ses manifestations racistes, en particulier antisémites et islamophobes, se manifestent dans la vie quotidienne. Seul un dialogue fondé sur le respect de la diversité culturelle et de la liberté de conscience ainsi que sur la promotion d'une neutralité active de l'espace public, permettra de tenir en échec les forces d'exclusion qui s'expriment tant au Nord qu'au Sud de la Méditerranée.*

Aussi, avant d'aborder l'objet du présent rapport, c'est-à-dire les motivations profondes et les ambitions ultimes du dialogue interculturel en Méditerranée, convient-il d'analyser le



contexte stratégique, politique et économique, tant sur le plan mondial qu'à l'échelle euro-méditerranéenne, qui le sous-tend et dans lequel il doit se déployer.

## **II. UN DIALOGUE INTERCULTUREL À CONSTRUIRE**

### **2.1. Le Dialogue des Peuples et des Cultures: un enjeu central de la relation euro-méditerranéenne**

Pour les peuples du Nord et du Sud de la Méditerranée, l'enjeu immédiat est de faire face, non plus séparément, mais ensemble et dans le respect de leurs différences, aux incertitudes et aux mutations internationales. L'enjeu à terme est de développer le sentiment autant que la perception d'un destin partagé. Le Dialogue des Peuples et des Cultures doit donc jouer un rôle décisif dans la construction d'un espace euro-méditerranéen qui « tienne ensemble et fasse sens ». À cet effet, ce dialogue doit aller bien au-delà des mécanismes classiques de coopération et d'assistance internationale et régionale. Il doit aussi trouver son ciment dans la connaissance et la compréhension mutuelle, non seulement des États et des institutions, mais aussi et surtout des sociétés et des personnes vivant dans cet espace commun.

Faute d'un tel rôle – qui implique un important changement d'approche et de comportement, tant au Nord qu'au Sud et dans la relation Nord/Sud – le risque serait grand de voir se combiner dans un sens négatif et non pas positif, les grandes forces (nouvelles et anciennes) qui opèrent dans cet espace:

- « Mémoires et imaginaires croisés », ravivés et même exploités à des fins de dominance ou de vengeance ou de repli identitaire et excluant toute prospective commune;
- Fragilisation des identités sous l'effet de la mondialisation et de l'interpénétration des cultures et des modes de vie (surtout dans les pays les plus pauvres) par le commerce, le voyage, les images, etc.;
- Poids de l'expansion des migrations (130 millions de personnes dans le monde) et de l'immigration « installée » sur les sociétés d'accueil tant au Nord qu'au Sud de la Méditerranée;
- Impact des conflits non-résolus et de l'absence beaucoup trop longue de solution équitable à ces conflits (conflit israëlo-arabe, par exemple), jetant chaque jour le doute sur la volonté véritable de la communauté internationale et causant une grande amertume et un lourd sentiment du « *deux poids, deux mesures* »;
- Impact sur l'Europe du vieillissement de sa population et de son grand élargissement à l'Est, en termes certes de potentialités de croissance et de puissance, mais aussi en termes de difficulté accrue à assurer une convergence des intérêts, des valeurs et des priorités politiques, et de capacité « d'ouverture à l'Autre », et enfin;
- Différentiels cumulatifs entre rive Nord et rive Sud de la Méditerranée: différences démographiques, différences de niveau de développement et de niveau de puissance; de place du religieux dans la relation entre société et pouvoir politique et administratif; de statuts des personnes et d'interprétation de leurs droits inaliénables; de flexibilité et de malléabilité des sociétés nationales pour la création des nouveaux rapports nécessaires entre identité culturelle et citoyenneté; de capacité de régulation des autorités publiques nationales, etc.

- Ces forces, spécifiques à l'espace euro-méditerranéen, interagissent en permanence avec les grandes évolutions du monde et de la géopolitique et avec tous les couples antinomiques que ces évolutions génèrent: nouveaux risques et nouvelles menaces (terrorisme; prolifération d'armes de destruction massive); instabilité financière; fragilisation du système international et notamment de l'ONU; uniformisation contre aspiration à la différenciation.

L'enjeu est donc de construire, parallèlement au partenariat économique et commercial qui doit se poursuivre et se développer, une relation et, le cas échéant, un partenariat politique et de sécurité qui pourrait se dessiner à l'avenir et devrait servir à mettre en place un processus, puissant et égalitaire, de construction, dans tout l'espace euro-méditerranéen, d'une "**civilité commune attentive aux différences et respectueuse des originalités**", porteuse d'un "*vouloir vivre ensemble*".

Le Dialogue des Peuples et des Cultures, qui doit être redéfini par rapport au contenu de la déclaration de Barcelone – conçue et approuvée dans un contexte international très différent –, doit être le vecteur principal de ce nouveau processus.

Il convient donc de lui donner la place et le rôle qu'il n'a jamais eus dans le Partenariat euro-méditerranéen tel qu'il existe et, demain, dans la politique de voisinage.

## 2.2. Place et rôle du Dialogue des Peuples et des Cultures dans un espace euro-méditerranéen vivant

Ce qui doit être bien compris d'entrée de jeu, c'est que le Dialogue des Peuples et des Cultures ne peut plus être une dimension mineure, juxtaposée aux autres ("*le parent pauvre*" du processus de Barcelone), de la relation euro-méditerranéenne mais qu'il doit acquérir, au-delà de ses domaines spécifiques d'action, une dimension **transversale**, donnant à tous les aspects de la relation euro-méditerranéenne son éclairage de "civilité commune", telle qu'évoquée précédemment.

Un tel rôle doit reposer sur des bases solides car il ne va pas de soi, ainsi que le démontrent très concrètement l'organisation et le fonctionnement des Accords d'association conclus entre l'Union et chacun de ses partenaires méditerranéens.

Ces Accords, gérés par un Conseil et un Comité d'association sur un mode interétatique et au moyen de discussions fondées sur l'unanimité entre représentants des gouvernements (sans que l'institution de commissions parlementaires mixtes soit systématiquement prévue) ne laissent que fort peu de place à la consultation, et surtout à la consultation des forces vives (collectivités infraétatiques, acteurs socio-économiques, etc.) qui, tant au Nord qu'au Sud, devraient pourtant jouer un rôle central.

Comment, dans ces conditions, imaginer que la relation puisse produire le ciment de connaissance et de compréhension mutuelle que nous recherchons ?

Il faut manifestement une autre approche et une autre méthode.

L'affaire, qui n'a reçu jusqu'ici que peu d'attention, est tellement importante qu'elle doit sans plus attendre faire l'objet d'un engagement fort et concret, non seulement des gouvernements et des institutions, mais aussi des citoyens et des peuples.

Il y a là quelque chose d'assez semblable au processus par lequel l'Union élargie s'est récemment engagée sur la voie d'une « Constitution », en donnant toute sa place, non

seulement à la recherche d'efficacité, mais surtout à la relation de citoyenneté commune, au respect des droits des personnes et à l'exigence démocratique la plus élevée.

L'Europe et l'espace euro-méditerranéen sont chacun « à la croisée des chemins »; chacun doit trouver de nouvelles voies et de nouvelles approches, sous peine de voir les grandes forces évoquées en introduction se conjuguer négativement, avec des conséquences incommensurables.

Cette démarche de refondation suppose la création d'un véritable Parlement euro-méditerranéen doté de réels pouvoirs d'initiative et de contrôle et promoteur de pratiques démocratiques dans tout l'espace euro-méditerranéen. Elle suppose surtout qu'à partir d'un ensemble d'objectifs et de principes fondamentaux agréés en commun, l'on crée un support institutionnel conjoint complet et équilibré, permettant au Dialogue des Peuples et des Cultures d'habiter toute la relation euro-méditerranéenne et de lui donner **cette qualité particulière** capable d'humaniser en son sein l'impact de la mondialisation et le jeu des relations internationales.

### 2.3. Des principes fondateurs communs

(i) En ce qui concerne le Dialogue des Peuples et des Cultures, certains principes fondateurs semblent s'imposer, l'important étant de pouvoir les énoncer clairement et d'un commun accord, ainsi que de pouvoir en définir concrètement les modalités opérationnelles et en vérifier le respect dans la pratique. C'est dans cette perspective pratique que nous avons énoncé et hiérarchisés les principes fondamentaux ci-après:

- (1) D'abord le respect de l'Autre, sans lequel aucun échange n'est envisageable.
- (2) Ensuite l'égalité, à tout niveau: entre États, entre Peuples, entre Cultures, entre individus, entre Hommes et Femmes, etc.
- (3) La liberté de conscience, absolue et sans restriction d'aucune sorte, qui dépend des deux principes précédents.
- (4) La solidarité, de tout ordre et dans tout domaine, où les sociétés dites du Sud ont une vocation particulière « à proposer ».
- (5) Enfin, la connaissance, principe fondateur du dialogue et du « goût de l'Autre », qui est l'aboutissement des autres principes et la condition de leur pérennité dans la vie quotidienne des sociétés comme des individus.

Il est en effet essentiel de pouvoir enrichir régulièrement et d'un commun accord ces principes fondamentaux au regard des réalités et de leurs évolutions.

Le premier principe est certainement celui du **plein respect de l'autre**, étant entendu qu'entre Peuples et entre Cultures il ne peut y avoir dans l'espace euro-méditerranéen de rapports plus importants que ceux de la connaissance, de l'échange et de la **liberté de conscience** (troisième principe fondamental), celle-là devant être absolue et sans restriction d'aucune sorte. Dès lors, l'universalisation des valeurs démocratiques et de l'État de droit devient un horizon crédible pour l'ensemble des États du bassin méditerranéen. Les discours se fondant sur la défense de pseudo-particularismes ou sur la soi-disant imperméabilité de certaines cultures aux Droits de l'Homme et à la démocratie perdent alors toute crédibilité. Ces discours s'opposent à la démarche proposée par

Leopold Sedar Senghor, qui consiste à « *vivre le particularisme jusqu'au bout pour y trouver l'aurore de l'universel* ». L'abandon d'un relativisme irresponsable dans un monde bouleversé par la radicalisation subite des conflits ne saurait toutefois être synonyme d'uniformité, car la démocratie porte nécessairement l'empreinte des cultures dans lesquelles elle s'est développée.

Ce principe de respect mutuel doit conduire à un changement de regard pour que les attitudes changent. Il impliquerait de « *revisiter l'Histoire ensemble* », ne serait-ce que pour reconnaître les apports mutuels et aussi toutes ces périodes, plus ou moins longues, où ce principe a été bafoué par tel ou tel.

Cet exercice commun ne peut être mené à bien que s'il est conduit avec **rigueur** et sans **aucune complaisance dans la lecture du passé**. Identifier ainsi les éléments de formation et d'information, base à inculquer et diffuser à tous les niveaux des sociétés concernées en commençant par les plus jeunes dans les écoles et par le grand public dans les médias, serait un bon point d'entrée pour propager le respect mutuel dans les réalités d'aujourd'hui et dans les représentations du monde et les plans d'avenir.

Ce principe de respect mutuel effectif, construit et nourri, induit un second principe fondamental, celui de **l'égalité**, dans la diversité et ... face aux différentes inégalités que l'on peut constater. L'égalité n'est pas la relativité. Le principe d'égalité dont nous parlons ici doit se traduire concrètement: c'est l'égalité dans la participation au dialogue, l'accès équitable à l'échange, toutes choses qui ne se décrètent pas mais se vivent au quotidien. L'égalité qu'exprime spontanément le lien culturel – et dont la Culture est le terrain naturel – doit rapidement être visible dans tous les aspects de la relation de voisinage euro-méditerranéenne. Des **Institutions partagées**, comme la Fondation euro-méditerranéenne, peuvent rapidement, sur le court terme comme dans la durée, répondre à cette aspiration devenue exigence. Pour qu'il en soit ainsi, cette Fondation doit exprimer et obéir à certains principes d'action dans son fonctionnement comme dans le choix de ses domaines d'activités (voir infra, point 3.2.).

Ce serait vraiment une innovation majeure de l'espace euro-méditerranéen que d'être le lieu privilégié d'une tension permanente de tous vers ce principe d'égalité (entre États, entre Peuples, Cultures, Individus, Homme et Femmes), au-delà des différences (toutes respectables) et des inégalités trop souvent subies.

Faire de l'égalité un principe fondateur du Dialogue dans l'espace euro-méditerranéen requiert que les femmes en soient les acteurs et les premières bénéficiaires. Nous devons en effet avoir conscience en permanence que la culture ne se portera bien dans cet espace que si la Femme est appelée à y jouer pleinement son rôle. La Femme comme vecteur d'une mutation d'ensemble, et non la femme comme catégorie parmi d'autres. La vision d'un voisinage apaisé et la relation en réseau qui l'exprimera ne seront possibles que si elles intègrent les femmes comme vecteurs d'une transformation en attente – puisque celles-ci sont au cœur de l'Éducation et des relations interpersonnelles -, et donc d'une métamorphose radicale des sociétés civiles au Nord comme au Sud de cet espace. Seule la Femme peut en effet faire le lien entre des univers parfois trop centrés sur eux-mêmes et qui, sans elle, continueront de s'ignorer et de se référer à des catégories de tensions ou de blocages. Gardiennes des traditions, mais ô combien ouvertes aux changements et à l'émancipation, les femmes ont en effet cette aptitude unique de faire dialoguer au quotidien, spécificités et universalités. Mais surtout, comme l'a démontré le rapport du P.N.U.D. (Programme des Nations Unies pour le Développement) sur « *le développement humain dans le monde arabe* », les femmes sont en règle générale les acteurs les plus

dynamiques de développement économique... en dépit des discriminations dont elles continuent de faire souvent l'objet.

Allié au principe du respect mutuel, celui de l'égalité produirait une infinie richesse de propositions et d'idées qui ne seraient alors jugées qu'à l'aune de leurs mérites respectifs et non en fonction du pouvoir et de la puissance (économique, financière, militaire ou autre) de celui qui les aurait émises.

C'est par de telles propositions, axées sur l'intérêt commun euro-méditerranéen, que se forgera la notion d'un devenir commun et donc d'une **solidarité** nécessaire (quatrième principe fondamental), enracinée elle-même dans une « **connaissance sans cesse plus approfondie** » des peuples et des cultures (cinquième principe fondamental).

(ii) Ces principes fondamentaux (à inscrire le cas échéant dans une charte) doivent sous-tendre l'action de tous ceux qui – des chefs d'États aux associations locales et aux groupes de citoyens et citoyennes en passant par les assemblées parlementaires, les syndicats, les ONG – se sentent responsables de la construction de l'espace euro-méditerranéen. Pour qu'il puisse en être ainsi, les principes fondamentaux structurant le Dialogue doivent se décliner eux-mêmes en cinq principes d'action appelés à structurer le changement:

- Principe d'**équité**, au service de l'égalité: c'est en effet un dialogue sur différentes façons d'interpréter – et de concrétiser – des valeurs de civilisation partagées, et non un dialogue (le plus souvent inégalitaire) entre civilisations, qu'il convient d'engager et de développer.
- Principe d'**appropriation** et de **responsabilité partagée**, liée au précédent: il s'agit de mettre fin au sentiment de déséquilibre éprouvé par certains partenaires dits du Sud. Ceci est particulièrement important dans le contexte du Partenariat euro-méditerranéen et devrait, pour commencer, se traduire par la mise en place d'Institutions conjointes qui contribueraient à une responsabilisation de tous les partenaires.
- Principe de **transversalité**: en matière de culture (au sens anthropologique du terme) toute question abordée dans un contexte ou un axe donné (Nord, Sud, Nord-Sud/Sud-Nord) a des prolongements dans les autres, de même que toute initiative.
- Principe de **fertilisation croisée**: le Dialogue culturel ne doit pas être isolé des autres dimensions (politique, économique, de sécurité) des relations entre peuples et pays, mais s'en nourrir et les nourrir en retour. Le Dialogue entre Peuples et Cultures n'a de valeur ajoutée que s'il contribue à une mise en cohérence, acceptable par tous, de ces autres dimensions.
- Principe de **coopération** (au service de la solidarité) pour traduire le Dialogue engagé en termes aussi concrets que possible, proches des besoins et enjeux réels.

#### 2.4. Le nécessaire support institutionnel conjoint

(i) Pour susciter un sentiment de responsabilité propre ou partagée chez tous les décideurs et acteurs, il faut impérativement que les principes fondamentaux soient protégés et relayés non seulement par leur traduction dans ces principes opérationnels pouvant servir de guide à l'action, mais aussi par la mise en place **d'un dispositif institutionnel conjoint** où les pouvoirs et contre-pouvoirs s'équilibreraient efficacement. En attendant la

mise en place d'un tel dispositif, la Fondation euro-méditerranéenne sera le seul lieu - et le seul lien - institutionnel conjoint où se fera la transition du souhaitable au faisable.

Le Conseil euro-méditerranéen ainsi que les Conseils et Comité d'association ne sont suffisants, ni pour la protection, ni pour le relais, ni pour assurer un bon équilibre des pouvoirs et compétences. Ce n'est d'ailleurs sans doute pas totalement par hasard si, au sein de l'Union européenne, il a paru nécessaire d'instaurer un Parlement européen (d'abord émanation des Assemblées nationales puis élu au suffrage universel direct), une Commission européenne (gardienne des traités et détentrice exclusive du droit de proposition à la lumière de l'intérêt commun), une Cour de Justice qui dit le droit, un Comité des régions, un Comité économique et social.

Sans aller jusqu'à une transposition pure et simple, il est clair qu'il y a là matière à réflexion, de même qu'en ce qui concerne le « **cheminement** » par lequel l'appareil institutionnel de l'Union européenne a **progressivement** émergé.

(ii) Puisque le Dialogue des Peuples et des Cultures prend pour l'espace euro-méditerranéen une importance cruciale, insoupçonnée lors de la Déclaration de Barcelone en novembre 1995, pourquoi ne pas commencer par ce support institutionnel conjoint?

Le « *parent pauvre* » du Processus de Barcelone deviendrait ainsi, signe des temps, la tête de pont de la future relation euro-méditerranéenne.

Il y aurait un Conseil euro-med de la culture et de l'éducation (il est quand même paradoxal de relever que, depuis le lancement de Barcelone, seules deux conférences ministérielles sectorielles ont été consacrées au dossier de la culture et que jamais les ministres de l'éducation et de la recherche ne se sont réunis).

Il y aurait une Assemblée Parlementaire euro-med, avec en son sein une puissante Commission pour le Dialogue des Peuples et des Cultures.

Il y aurait une Fondation pouvant, avec l'Assemblée Parlementaire, attirer l'attention des partenaires sur les manquements aux principes fondamentaux et, avec le Conseil, élaborer des programmes prioritaires. Celle-ci procéderait à l'évaluation autonome des programmes culturels en cours et de l'impact culturel des autres mesures (privatisation, ouverture commerciale, politique de visas et d'immigration, lutte contre les discriminations...). Dans son rôle d'élaboration, cette Fondation devrait prendre le plus possible en compte les expériences et initiatives conduites par les collectivités locales, valorisant ainsi le rôle que celles-ci jouent et joueront de plus en plus dans le dialogue interculturel au quotidien.

Les acteurs de la société civile, organisés de façon géographique ou thématique, auraient plein accès à chacune de ces trois institutions conjointes qui, séparément et ensemble, percevraient beaucoup mieux les difficultés et les enjeux d'un véritable Dialogue des Peuples et des Cultures et les façons efficaces de les surmonter.

## 2.5. L'hétérogénéité des destinataires de nos recommandations et des conditions de faisabilité à satisfaire

Nous devons tenir compte de l'hétérogénéité des acteurs du Dialogue et des destinataires de nos recommandations. Il nous est également apparu que l'efficacité du Dialogue exigeait aussi de prendre en considération la diversité des conditions (politique,



institutionnelle, économique, sociétale, etc) à satisfaire pour que ces recommandations soient suivies d'effet.

Notre réflexion et nos recommandations d'action, qui vont du plus structurel au plus particulier, s'adressent à une grande diversité de **destinataires** qui, pour la plupart, sont autant d'**acteurs** du Dialogue.

- Ceux qui vont concevoir et construire la politique de voisinage de l'Union européenne, en vue d'établir avec elle et autour d'elle un « *cercle d'amis* » et aussi de faire en sorte que – vue du Sud – elle apparaisse au plus grand nombre comme une « *amie* ».
- Ceux qui, dans les États du Sud comme dans ceux du Nord, sont responsables et engagés dans les politiques et actions capables de contribuer à ce nécessaire Dialogue ainsi qu'aux progrès qu'appelle celui-ci, pour combattre toute forme de discrimination, de désinformation, d'ignorance, d'atteinte à la dignité humaine, de relation inégalitaire entre États, entre populations, entre hommes et femmes, entre individus.
- Ceux qui, au sein des sociétés du Nord et du Sud, pourront s'appuyer sur nos recommandations pour inviter les responsables politiques à les concrétiser dans le respect des principes et des concepts d'action que nous avons identifiés.

Pour que ce « cahier des charges » sommaire des acteurs ne reste pas théorique mais au contraire se concrétise, pour que le Dialogue porte ses fruits, un certain nombre de **conditions de faisabilité** doivent être spontanément présentes, ou préalablement mises en place.

La première condition est la prise de conscience et le respect par les décideurs politiques des deux rives que le domaine de la Culture est d'abord et avant tout celui de l'égalité de fait et de principe entre toutes les parties concernées. Pour qu'il en soit ainsi, les décideurs doivent être partie prenante du « nouveau triangle institutionnel » que nous avons identifié (voir supra, point 2.4.) au sein duquel la Fondation euro-méditerranéenne est appelée à jouer un rôle déterminant de « gardienne des principes » d'action du Dialogue (voir infra, point 3.2.). Nulle forme culturelle ne peut prétendre à une quelconque supériorité. Toutes, pour différentes qu'elles soient, ont en commun la même caractéristique d'être chacune une manifestation de la spécificité humaine et, à ce titre, elles sont toutes égales.

La deuxième condition, qui en dérive immédiatement, tient au fait que l'UE et ses voisins méditerranéens doivent avoir conscience qu'en leur sein propre comme entre les deux ensembles qu'ils forment, la dimension culturelle de l'Histoire en train de se faire est désormais capitale. Elle répond à la volonté qu'a l'Europe de « *nourrir son identité de tous les voisinages dont elle est faite* » et qu'elle établit autour d'elle. Elle répond au désir des peuples de la Méditerranée de voir connu et reconnu leur apport à la civilisation universelle. Elle répond aussi au besoin de fonder les liens entre l'Europe et les autres riverains de la Méditerranée sur une bonne intelligence.

La troisième condition est que, sur l'axe Nord-Sud que constitue le Partenariat euro-méditerranéen, ainsi qu'au Nord et au Sud de la Méditerranée, la volonté de valoriser la dimension culturelle et humaine soit clairement exprimée et se concrétise rapidement.

- Au Nord, où le fond culturel d'origine est partout appelé à se transformer et à s'adapter à une situation multi-culturelle, pluri-ethnique et multi-nationale sans cesse plus marquée, le message doit être double: apprendre à *valoriser* cette nouvelle

richesse, tendre vers un dialogue et une société *interculturels*, c'est-à-dire assumés et construits ensemble. La manière de valoriser la dimension culturelle passe principalement par l'**Éducation** (dès le stade de l'école, de l'enfance, et aussi dans le cadre de la famille), ainsi que par la **vie au travail et dans la cité** (ce qui requiert aussi une action en matière de **Médias**).

- Au Sud, l'émergence de partenaires à la fois solides et ouverts constitue la condition suffisante pour que la multiplication des avancées au Nord et dans les relations Nord-Sud/Sud-Nord produise les effets attendus. Le message est donc clair: pour qu'il en soit ainsi, il y a des initiatives qui ne peuvent être prises que par les États et les sociétés civiles *du Sud*. À cet égard, l'implication des sociétés civiles dans le lancement et le développement de ces initiatives est l'une des « **conditions minimales** » d'**efficacité**. La réponse à cette nécessité passe, au minimum, par l'identification de certaines de ces conditions qui permettraient: de construire et d'encourager les « dynamiques associatives » (syndicats, associations, etc) au sein de ces sociétés civiles; de susciter et d'attirer les investissements réciproques (cadre juridique, État de droit). Tout ceci montre que la même importance doit être accordée, au Sud comme au Nord, et selon des ordres de priorité similaires, à l'Éducation, aux Médias ainsi qu'à la vie au travail et dans la cité.
- Sur l'axe Nord-Sud/Sud-Nord, où le fonctionnement actuel du Partenariat euro-méditerranéen ne génère pas une qualité de relations correspondant à l'intensité des liens culturels et inter-personnels, le message doit être de: repenser, à la lumière de la *dimension culturelle* – et des principes qui s'y attachent -, ce Partenariat. Ceci ne signifie pas pour autant que la Culture puisse être ni un « substitut » aux initiatives à prendre dans d'autres domaines ni une « panacée ». Suivant le principe de fertilisation croisée, la Culture peut donner un sens et une cohérence, dès lors que la dimension humaine est replacée au cœur de la relation de voisinage euro-méditerranéenne.

La réponse au risque d'une incompréhension croissante quant à la nature d'un partenariat authentique et, dans le contexte du « voisinage », enfin équilibré passe en particulier par des **Institutions partagées**: Fondation euro-méditerranéenne et Banque euro-méditerranéenne pour commencer, vite suivies par ce « triangle institutionnel » dont nous esquissons l'architecture (voir supra, point 2.4.). De telles Institutions paraissent mieux à même de traduire dans les faits l'égalité culturelle et d'impulser à cet effet une démarche volontariste de nature politique et culturelle.

### III. UN DIALOGUE RÉNOVÉ À ENGAGER SANS ATTENDRE

Pour qu'un dialogue interculturel rénové produise les effets escomptés sur la relation euro-méditerranéenne et constitue un véritable laboratoire où l'ensemble des régions du monde pourront puiser des leçons utiles, il faut qu'il constitue dans sa mise en œuvre, depuis ses conditionnalités premières jusqu'à ses modalités quotidiennes de fonctionnement, un outil modèle capable de performances incontestables et de résultats sinon « mesurables » dans l'immédiat, du moins visibles à terme.

L'élément de la durée est capital. Les recommandations que nous souhaitons soumettre aux décideurs politiques et aux acteurs de la société civile forment un tout indissociable dans le temps. L'urgence est là, partout, dans tous les secteurs d'activités concernés. Certaines actions, certains modes de fonctionnement et la mise en œuvre de certains instruments demandent patience et persévérance sur la durée, mais aucune de nos recommandations concrètes ne souffre de retard dans la décision de l'entreprendre. Il y va

de la cohérence de l'ensemble, de son efficacité globale et, en définitive, de la crédibilité de tout l'effort engagé par les différents partenaires du Dialogue.

Le succès d'un tel Dialogue repose en fait sur trois éléments également indissociables. En amont, il s'agit d'établir les conditions du Dialogue et notamment la première d'entre elles, à savoir la capacité des acteurs à dialoguer. L'instrument privilégié de cette phase en amont, c'est l'Éducation. Et puis, au cœur du processus, il y a le fonctionnement journalier du Dialogue, sa traduction effective en un véritable échange au travers d'outils de communication interpersonnelle et intercollectivités, virtuels ou physiques, et de programmes de mobilité des personnes et des actions qu'elles portent. Enfin, en aval, il faut consolider le processus, l'accompagner et le diffuser à tous les échelons des sociétés civiles. C'est le rôle crucial des Médias et de tous ceux qui, à un titre ou un autre, influent sur la lente maturation des opinions.

Ces trois éléments successifs dans l'espace et le temps sont par ailleurs une base nécessaire mais non suffisante. Il faut qu'ils soient soutenus par un cadre décisionnel approprié. Nous avons insisté précédemment sur le nécessaire support institutionnel commun aux deux rives de la Méditerranée. S'agissant d'actions concrètes, il faut un instrument qui leur permette de prendre corps, administrativement et juridiquement. Lorsque la mise en œuvre de ces actions ne relève pas de la puissance publique, la Fondation euro-méditerranéenne pour la Culture devrait bien évidemment jouer le rôle moteur. Il suffit que les autorités publiques lui assignent des objectifs clairs en ce sens et l'assurent des pouvoirs et moyens nécessaires. Quant aux performances et aux résultats de la Fondation, ils se mesureront par exemple à la prise en compte transversale de l'égalité entre les hommes et les femmes à tous les niveaux de son action: la création en son sein d'un Observatoire du genre (Gender Watch) pourrait y contribuer. Pour qu'une telle démarche s'inscrive parfaitement dans le rôle – plus large – de vigie de la Fondation, celle-ci devrait être dotée d'une « **cellule de veille** » chargée de recenser les « meilleures pratiques » sociales et de dialogue interculturel et de vérifier la possibilité de les appliquer à une plus large échelle.

Lorsque l'exécution des actions, et surtout la décision de les engager, relèvent au contraire de la puissance publique, il appartient à cette dernière de reprendre à son compte, d'inscrire dans le marbre et de soutenir dans l'action, les recommandations que nous lui soumettons, quel que soit le niveau décisionnel concerné, qu'il s'agisse de l'échelon local, national, communautaire ou régional (au sens de la région euro-méditerranéenne). Cela fait partie des conditions sine qua non du succès du Dialogue rénové dans son ensemble, cela constitue aussi la garantie que celui-ci s'appuie sur une volonté politique forte: un tel Dialogue n'est pas sans risque et toutes ses conséquences doivent être soigneusement pesées.

### 3.1. Recommandations d'actions à engager et de décisions à prendre

#### 3.1.1. *Faire de l'Éducation un vecteur central d'apprentissage de la diversité, de connaissance de l'Autre*

L'Éducation est au centre de nos recommandations, le point crucial de l'ensemble du dispositif, celui sans lequel le Dialogue est vain car il n'y a pas d'acteurs du Dialogue, pas d'interlocuteurs capables de recevoir et transmettre la Connaissance. Ne pas s'en remettre à l'Éducation comme outil privilégié du Dialogue, c'est accepter l'idée de le réserver à une élite enfermée sur elle-même, une sorte d'infamale succession de « Groupes des Sages » sans écho et sans lendemain. L'Éducation, c'est le moyen de faire en sorte que le

Dialogue innerve les Sociétés civiles, imprègne le tissu social, devienne un véritable dialogue des peuples, de peuples éclairés par la Connaissance d'eux-mêmes et des autres et animés par le désir d'approfondir cette connaissance. C'est la condition même de l'appropriation, l'un des cinq principes d'action qui fondent nos propositions.

Toute action dans ce domaine commence par l'**École**, dès le plus jeune âge, celui où se déterminent les comportements futurs. C'est à l'École que l'enfant apprend le respect, respect de lui-même d'abord, puis respect de l'Autre. C'est à l'École qu'il découvre un regard sur soi, qui ne va pas de soi, mais qui pourtant détermine son regard sur l'Autre. Pour peu qu'il y soit incité par des enseignants avisés et formés à cet effet, c'est à l'École que l'enfant fait l'apprentissage du goût, de la curiosité, du désir de franchir les frontières de la connaissance. C'est tout au long du cycle de l'éducation qu'il reçoit peu à peu les fondements de la Connaissance qui lui permettront, adulte, de se forger une pensée critique et d'assumer librement les choix de sa conscience dans le respect de celle d'autrui.

Encore faut-il, pour que l'École remplisse ce rôle, qu'un certain nombre **d'exigences préalables** soient acceptées et mises en œuvre à tous les échelons des systèmes éducatifs:

- une exigence de réorientation des objectifs même du système scolaire: à une logique « productiviste » du cycle d'éducation, doit s'associer désormais une logique « civique », visant non seulement la préparation à la vie active, mais également l'accès à la culture et l'apprentissage de la citoyenneté;
- une exigence corollaire à la précédente, qui consiste à rendre une place centrale dans les programmes d'éducation aux matières dont l'enseignement contribue à la construction de l'identité culturelle et de la conscience citoyenne: l'Histoire, l'étude comparée des Religions, la Littérature, les Arts plastiques et visuels, les langues;
- une exigence d'équilibre des savoirs: pour dialoguer dans le respect de l'autre, il faut que la connaissance réciproque soit nourrie par un enseignement comparatif des matières contribuant à l'expression de la liberté de conscience et à la construction des imaginaires et des cultures dans leurs diversités géographiques et identitaires; c'est crucial pour l'enseignement des religions mais c'est aussi important pour l'Histoire, la Littérature et bien entendu les langues.

Plus qu'une mise en cause du contenu particulier des enseignements, ces trois exigences impliquent un **réaménagement des programmes**, qui ne bouleverse rien mais qui, par le jeu des équilibres dans la découverte de la diversité des cultures, permet d'accéder à la capacité de dialogue. Elles impliquent également une révision en ce sens des critères d'évaluation des systèmes éducatifs, et notamment des « indicateurs de performance » utilisés ou mis au point par les Ministres de l'Éducation et par les instances internationales compétentes (UNESCO, PNUD, OCDE, etc).

Il faut cependant être conscient qu'une telle démarche n'est pas aisée à mettre en œuvre tant elle demande une volonté politique forte au niveau de la décision, une constance dans l'effort de la part des enseignants, une vigilance de tous les instants dans son application par tous. Nous demandons à tous les États de la région, qui ont la responsabilité exclusive de toute décision en la matière, de s'engager sans tarder dans cet effort et d'exercer la vigilance requise.

Le respect mutuel et la possibilité d'une analyse comparative des religions supposent une reconnaissance de la diversité religieuse. Respectable en soi, l'identité religieuse doit

toutefois rester ouverte et, à ce titre, il est nécessaire de refuser avec force les logiques de repli sur soi. La compréhension profonde de la religion de l'autre passe par un effort de connaissance réciproque. C'est en vertu de cette empathie que l'un se dispose à appréhender positivement le système de représentation de l'autre. Cependant, aller vers l'autre n'est pas l'oubli de soi et implique souvent un retour sur soi. Aucune « communauté » religieuse soucieuse de dialoguer ne pourra se dispenser d'une réflexion sur son aptitude à engager cette démarche. Outre l'effort que devront consentir les communautés religieuses, il nous paraît clair que la réalisation de cet objectif dépend surtout de la mise en œuvre d'un **projet d'éducation**. Ainsi conçue, l'éducation permet d'envisager sereinement l'aboutissement du processus de sécularisation puis de laïcisation, traduction, parmi d'autres, d'une forme contemporaine de modernité. Aussi, l'école doit éclairer les esprits sur les fonctions psycho-sociales, culturelles, et parfois « politiques » du fait religieux. Une telle démarche permettrait, sans aucun doute, d'aiguiser l'intelligence critique en la nourrissant et de prévenir la montée d'un communautarisme parfois délirant.

Ce qui précède a des conséquences capitales pour le système éducatif, notamment pour les enseignants dans les matières religieuses. Qui doit enseigner la religion? Qui peut valablement comparer les différents contenus doctrinaux des religions? Il faut ici se garder d'une possible confusion. Il faut en effet clairement distinguer l'enseignement religieux, au sens où l'entendent les fidèles d'une religion, qui consiste à transmettre ses valeurs, ses dogmes, sa liturgie, en vue d'une bonne pratique cultuelle de cette religion (tel le catéchisme catholique), et l'enseignement comparatif des religions qui ne vise qu'à la connaissance du fait religieux et de son Histoire. C'est ce dernier, et ce dernier seul, qui constitue une des bases de l'apprentissage du dialogue des cultures par l'Éducation. Le premier est éminemment respectable mais se situe hors champ par rapport à l'objectif. Il en résulte que l'enseignement comparatif des religions doit être confié à des professionnels de l'Éducation capables, au-delà de leurs propres choix de conscience, de transmettre une analyse comparée des religions *avec l'objectivité du connaisseur et non la passion de l'adepte*. C'est un choix indispensable qui conditionne le succès du Dialogue par l'Éducation.

Toute la difficulté de l'exercice est d'intégrer le fait religieux, éminemment sensible dans l'aire euro-méditerranéenne, dans la sphère de l'Éducation en prenant en compte son caractère irréductible et sa vocation à l'Absolu, sans altérer la pédagogie de la Connaissance réciproque fondée sur la curiosité, le respect de soi et l'ouverture à l'Autre.

La question-clé est donc celle de la **formation des enseignants**. Nous proposons dans ce domaine une initiative visant à permettre l'organisation par un réseau d'institutions universitaires des deux rives de la Méditerranée de sessions de formation des enseignants du primaire et du secondaire à l'analyse comparative des matières (y compris les religions) contribuant à la construction de l'identité culturelle, ainsi que de sessions de sensibilisation à la pédagogie de la connaissance réciproque et aux techniques du dialogue interpersonnel. Ces sessions devraient être organisées dans chacune des universités en réseau, sur base d'un principe de réciprocité et de mobilité des enseignants du Nord vers le Sud et vice-versa. Vu l'ampleur des besoins, une telle action requiert des moyens financiers (système de bourses) et administratifs très importants qui impliquent un engagement très fort de tous les États de la Méditerranée et des Institutions européennes. Ces moyens seront en effet indispensables à un suivi à long terme, sans lequel la raison d'être et l'efficacité de ces actions seraient hypothéquées. Compte tenu de l'inégalité des moyens entre la rive Nord et la rive Sud, nous demandons à la Commission européenne d'explorer la possibilité de mettre en place un instrument de coopération spécifique venant

renforcer (financièrement) et enrichir (conceptuellement) les programmes existants (MED TEMPUS) avec l'appui de la future Fondation euro-méditerranéenne pour la culture.

**L'apprentissage des langues** est également une question-clé. Au-delà de la facilité mécanique de communication, la connaissance de la langue de l'Autre donne au dialogue une intensité, une saveur, un ton de complicité qu'aucun interprète, si doué soit-il, ne peut vraiment traduire. Nous demandons à tous les États de la région, dont c'est la responsabilité première, d'engager un effort pour, d'une part, intensifier dans les programmes scolaires l'apprentissage des langues "du voisin" et, d'autre part, accroître en conséquence les capacités du corps professoral de faire face aux nouveaux besoins. Nous demandons à la Commission européenne d'étudier les moyens d'un appui en la matière aux États du Sud. Nous demandons également un effort particulier aux États de la rive Nord de la Méditerranée pour promouvoir au sein de leurs populations scolaires l'apprentissage des langues du Sud de la Méditerranée et notamment l'arabe. Un tel mouvement d'encouragement, un tel effort pour donner aux jeunes générations européennes le goût de ces langues, l'envie de les connaître, constituera un pas décisif vers un dialogue rénové entre les deux rives de la Méditerranée ainsi qu'un élément déterminant du dialogue interne à l'Europe entre les populations locales et les nouveaux Européens issus de la migration.

Mais l'apprentissage par les jeunes du Dialogue des Cultures n'est pas seulement affaire d'enseignement et de rénovation des conditions de son exercice sur les lieux de la scolarité. C'est avant tout l'affaire des familles, ce qui exige d'impliquer celles-ci dans la vie de l'École pour que la transmission des savoirs s'opère en complémentarité et non en concurrence entre ces deux milieux. C'est aussi affaire de **mouvement** et de **communication**. Il faut que les jeunes bougent, découvrent la diversité des cultures par le voyage, par l'échange, par le plaisir du franchissement des mers et des frontières. Il faut que les établissements scolaires, engagés dans l'apprentissage du dialogue, l'exercent en se parlant, d'une rive à l'autre de la Méditerranée. La mobilité, l'échange, ne doivent pas être réservées à une élite universitaire. Si l'on veut que le dialogue des cultures imprègne le tissu social, cela exige que l'École, qui en est le cœur, le « métier à tisser », s'ouvre à la découverte de ses homologues d'au-delà des mers, par le biais – entre autres – de jumelages, et encourage les élèves à partir à la rencontre de leurs condisciples d'outre rive. Là aussi, il faut des moyens. À l'image de ce qui a été fait avec les programmes de mobilité étudiante en Europe et le programme Euromed Jeunesse, et en parallèle au nécessaire renforcement des programmes existants pour la mobilité des étudiants dans la zone euro-méditerranéenne (mobilité pour les étudiants en cours d'études et non pas simplement pour ceux de haut niveau en fin d'études, principe de réciprocité effective et garantie du retour dans le pays d'origine), nous souhaitons que se réalise un vaste programme de mobilité pour le monde scolaire en Euro-Méditerranée (tranche d'âge privilégiée: 10/12 ans). Ce programme devrait prévoir des sessions d'échange de courte période, le financement des frais de voyage et d'hébergement dans des familles d'accueil ainsi que l'accompagnement des élèves par un encadrement professoral approprié. Ces échanges, liés ou non au jumelage des établissements d'origine et d'accueil, doivent être réellement des échanges et produire des flux d'élèves aussi bien du Sud vers le Nord que du Nord vers le Sud ou du Sud vers le Sud. Pour tirer le profit maximum de ces échanges en termes de connaissance réciproque, ils devraient être systématiquement accompagnés par un effort de rapprochement progressif des contenus pédagogiques et l'échange de modules éducatifs sur toutes les matières concourant à la construction des identités (Cultures, Histoire, Littérature, etc) avec l'idée d'aboutir à terme à des programmes de savoirs partagés.

Cet effort de rapprochement des contenus pédagogiques de l'enseignement scolaire devrait être le prélude à une action en profondeur de plus long terme: la construction dans le domaine des sciences humaines d'un socle de **savoirs communs** et non plus simplement partagés. Il s'agira de procéder à une véritable refondation des sciences humaines, de revisiter en profondeur l'Histoire de la région méditerranéenne dans ses dimensions anthropologiques, juridique, culturelle, religieuse, économique, sociale, de sorte que toutes les interprétations tendancieuses, toutes les ambiguïtés trompeuses du langage et du vocabulaire, toutes les fausses vérités, toutes les images déformées de l'Autre, toutes les marques de défiance réciproque et leurs exploitations politiques et idéologiques soient repérées et mises à l'écart, non pas pour les occulter, car les mensonges font aussi partie de l'Histoire, mais pour les présenter comme tels. Cet immense travail, de longue haleine, devra s'appuyer sur les études existant déjà sur ce thème ainsi que sur les ouvrages classiques et de référence dont la diffusion et la traduction devront être amplifiées et soutenues par les États de la région, seuls maîtres d'œuvre en la matière, ainsi d'ailleurs que les secteurs de l'édition engagés dans ce type de publication. Les livres scolaires traitant de l'Histoire de la région méditerranéenne devront être revus pour y repérer tous les stéréotypes négatifs et les traiter comme tels. Un tel travail ne peut être conduit de façon isolée par quelques spécialistes reconnus dans chacun des États de la région. Ces derniers ont la responsabilité politique de mettre en œuvre cette action mais ils devront travailler en concertation étroite et envisager des outils communs pour mener à bien cet exercice difficile. Nous proposons pour cela un support institutionnel à deux niveaux:

- d'une part, pour l'analyse sémantique des textes, la traque des ambiguïtés du langage et du vocabulaire, la création d'une Académie euro-méditerranéenne, formée d'écrivains et de personnalités reconnues en la matière, représentatifs de l'ensemble de la région, fonctionnant avec l'appui de la Fondation euro-méditerranéenne pour la culture;
- d'autre part, pour la recherche historique proprement dite dans toutes ses dimensions, la mise en place d'un réseau universitaire spécialisé des deux rives de la Méditerranée, dont les travaux feront l'objet de rencontres périodiques dans l'une ou l'autre de leurs universités, avec un échéancier bien précis étalé sur le nombre d'années nécessaire à l'achèvement de leur tâche; là aussi, la Fondation devrait pouvoir assumer la charge de ce réseau en s'inspirant des idées développées à l'occasion de la préparation de l'ancien programme Euromed Sciences humaines.

Dans la ligne de cette proposition, et pour en assurer la pérennité par la collecte, la diffusion et l'approfondissement scientifique des savoirs communs résultant de ces travaux, nous suggérons également la mise en place, à titre permanent, de **Centres d'Études Euro-méditerranéens** et la création d'un réseau de chaires d'université sur tout le pourtour méditerranéen, sous l'appellation « **réseau Braudel-Ibn Khaldoun** », du nom de l'historien européen (1902-1985), pour le premier, auteur de « La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II », créateur du concept d'économie-monde à partir d'une approche multidisciplinaire et anthropologique de l'Histoire, et du nom du plus célèbre historien arabe (1332-1406), pour le second, auteur du « Kitab al-Ibar », historien de l'anté-islam et des empires musulmans. Ce réseau Braudel-Ibn Khaldoun, en liaison avec la Fondation, pourrait s'inspirer du réseau Jean Monnet, s'y interconnecter et en constituer le prolongement naturel en Méditerranée dans l'esprit et en appui de la politique de voisinage. Là encore, nous demandons à la Commission européenne d'étudier la mise à disposition de moyens de fonctionnement appropriés à ce réseau, comme complément au dispositif existant actuellement pour le réseau Jean Monnet. Un tel cadre serait évidemment propice à la création, par exemple,

d'un Master en études culturelles méditerranéennes dans les universités du pourtour méditerranéen.

### 3.1.2. Promouvoir la mobilité, l'échange, et la mise en valeur des savoir-faire, des compétences et des meilleures pratiques sociales

Le cadre opérationnel défini précédemment pour l'Éducation est central mais ne saurait à lui seul suffire à nourrir le Dialogue des Peuples et des Cultures dans l'espace euro-méditerranéen. Ce qui se passe en dehors de l'École ou de l'Université peut être aussi déterminant pour susciter ou non chez les jeunes la capacité au dialogue, le goût d'aller vers l'Autre, de le rencontrer et d'échanger avec lui. En dehors de l'École, il y a l'influence profonde et durable du milieu familial, local ou associatif, qui peut être décisive et venir parfois même contredire ou interdire la mise en pratique des efforts consentis à l'École pour accéder à la connaissance réciproque. Il est donc erroné de penser que l'Éducation s'arrête aux portes de l'École. Il faut aussi un effort particulier en direction des familles, des parents notamment, des adultes en général et aussi tout ce qu'on regroupe sous l'appellation non contrôlée de « secteur éducatif informel ». On peut considérer à juste titre l'enfance et la jeunesse comme la « cible » privilégiée de nos efforts. Les adultes, tant comme éducateurs que pour leur propre épanouissement, doivent aussi être éduqués, formés, informés et sensibilisés. La « formation permanente » ou « l'Éducation tout au long de la vie » ne doit pas, ne peut pas, comme l'Éducation scolaire, être focalisée exclusivement sur l'intégration dans la vie professionnelle. L'accès à la Culture et à la citoyenneté en sont devenus aujourd'hui un objectif majeur, comme pour les jeunes et les enfants.

De là l'importance cruciale, de notre point de vue, d'organiser en dehors du système éducatif des **lieux de rencontre « civiques »**, d'une autre nature – enfin – que ceux où se nouent les « contacts » (!) entre immigrés et douaniers, immigrés et policiers, etc., des lieux de dialogue, des lieux où peuvent s'échanger les paroles et les regards, entre adultes, entre jeunes, entre générations. Car le Dialogue des Cultures est aussi un dialogue des générations, sans oublier qu'il peut et doit être aussi un dialogue des milieux sociaux, de milieux souvent ghettoïsés, enfermés dans leurs angoisses, leurs préjugés, leur haine de ceux qui ont plus ou de ceux qui voudraient plus, leur haine de l'arrogance, leur peur de la misère, leurs « imaginaires croisés ». La mixité sociale, tel devra être l'objectif prioritaire de ces lieux de civisme, que les sociétés dites « civiles » devraient prendre en charge et organiser en réseaux avec l'appui de la Fondation euro-méditerranéenne sur le Dialogue des Cultures et l'assistance des pouvoirs publics locaux et nationaux des deux rives de la Méditerranée.

L'organisation en réseaux de ces lieux d'échanges, de ces points de rencontre, a le double avantage, d'une part, d'éviter la dispersion et l'incohérence des initiatives de ce type, piège redoutable et assurance d'échec sur le long terme, et d'autre part, de garantir un formidable effet démultiplicateur des échanges et des rencontres. Ainsi, aucun groupe, aucun mode de pensée n'est enfermé dans un face-à-face parfois mortel, souvent générateur de conflits, avec l'Autre. Il y a toujours un autre Autre, une intervention tierce, un incessant transfert du dialogue vers d'autres horizons, d'autres débouchés, d'autres écoutes, d'autres réponses.

Toutefois, il faut se garder d'une tentation qui peut être forte pour les réseaux, celle de s'en tenir à une communication virtuelle, par le jeu des moyens électroniques modernes, qui peut être contreproductif. Les lieux de rencontres doivent rester des lieux au sens physique du terme, des lieux où l'on peut expérimenter toutes les facettes du dialogue, où



l'échange n'est pas qu'abstrait et s'enrichit du contact, des lieux où l'on peut se parler, s'observer, se toucher, écouter le ton de la voix, la musique du mot, discerner la couleur du visage, l'émotion du regard, du geste de la main, humer les odeurs, les senteurs, les parfums, autant de formes de langage qui en disent long sur soi et sur l'Autre, autant d'occasions d'apprendre le dialogue des cultures par le dialogue des sens. Il faut aussi imaginer un « lieu des lieux », une ou plusieurs rencontres dans l'année de tous ceux qui animent, occupent ou parcourent ces lieux, d'une rive à l'autre de la Méditerranée.

Car l'échange, ce n'est pas seulement s'installer quelque part et dialoguer en petits cercles restreints. L'échange, c'est aussi bouger, traverser la rue puis la mer, prendre le chemin qui conduit à l'Autre. Il n'y a pas que les étudiants, les écoliers, les professeurs, les chercheurs, qui doivent bouger, il y a tous les hommes et les femmes qui constituent ce qu'on appelle la « Société civile » et dont les différences culturelles, les compétences et les savoir-faire doivent être offertes en partage. Et que peut-on offrir en partage sinon en premier lieu la générosité et l'effort collectif? Il existe par milliers des associations locales des deux côtés de la Méditerranée. Chacune a son caractère, son identité culturelle, son savoir-faire. Beaucoup de progrès dans le dialogue et la compréhension peuvent être réalisés grâce à l'action, souvent exemplaire, de ces associations, notamment dans la sphère humanitaire et de la solidarité sociale. Mais elles sont isolées, manquent de moyens et même de soutien public, alors qu'elles exercent parfois des missions qui devraient relever de la puissance publique.

Il appartiendra à la Fondation d'œuvrer pour faciliter la création de ce type d'association, notamment en indiquant à leurs initiateurs les voies d'accès aux financements publics, et d'encourager leur pérennité. Leur rôle est essentiel pour le dialogue des cultures et permet l'appropriation de ce dialogue par la société civile à sa base. La Fondation devra également veiller à rompre l'isolement de ces associations en encourageant leur travail en commun et leur mise en réseau.

L'un des effets de cet encouragement au regroupement de ces énergies dispersées sera de promouvoir considérablement la diffusion des meilleures pratiques en matière d'intégration sociale, ainsi que la découverte par les sociétés du Nord de la richesse considérable des savoir-faire des cultures du Sud, en particulier en matière de santé publique et de modes d'expression culturelle. Cet aspect est capital et constitue un apport déterminant des sociétés du Sud dans le mouvement d'échange et de dialogue entre les deux rives.

Cet apport devrait en outre être complété par un autre apport essentiel, celui des populations européennes originaires du Sud méditerranéen, qui ont acquis, dans leur pays d'adoption, des compétences et des savoir-faire qui peuvent être profitables aux populations du Sud. Il y a chez les « nouveaux Européens » un réservoir insoupçonné d'innovations professionnelles de toutes sortes - techniques, scientifiques, commerciales - des créations d'entreprises et des initiatives culturelles et artistiques. Celles-ci peuvent servir de référence pour des projets d'assistance technique visant les populations du Sud, dont les initiateurs du Nord seront ainsi appelés à jouer un rôle de « pont » entre les deux rives de la Méditerranée.

D'une façon générale, toutes les initiatives visant à jeter des ponts permettant la rencontre des imaginaires croisés doivent être encouragées, dès lors qu'elles sont regroupées et encadrées. Tel serait le cas d'une autre initiative que nous appelons de nos vœux, celle consistant à inciter la jeunesse des deux côtés de la Méditerranée à un « engagement civil commun au service de la région euro-méditerranéenne » basé sur le volontariat et centré

sur l'action sociale, culturelle et humanitaire. Inspirée de la proposition de la Convention sur la nouvelle Constitution européenne de créer un « corps de volontaires européens d'aide humanitaire », une telle initiative constituerait un complément plus qu'opportun aux différentes formes de coopération en réseau que nous proposons en vue de traduire durablement dans les faits, par l'échange et la mobilité (notamment des nouvelles générations), le dialogue des peuples et des cultures.

Enfin, n'oublions pas que le dialogue des cultures passe aussi par le dialogue des Arts et des artistes, des créateurs et des auteurs, à travers leurs écoles, leurs ateliers, leurs lieux d'expression. Il appartiendra à la Fondation de mettre en place un réseau actif de professionnels des Arts et Lettres, des rencontres et des événements permettant de dynamiser le dialogue des mémoires ancestrales et des imaginaires contemporains et de faire du Patrimoine non pas un acteur momifié de ce dialogue mais le cœur vivant de la culture.

### 3.1.3. Faire des Médias un instrument privilégié du principe d'égalité et de connaissance réciproque

Le rôle des Médias dans le dialogue interculturel est évidemment primordial. Les Médias alimentent l'opinion publique en informations. Selon le contenu donné à celles-ci, leur véracité et le poids relatif des différents éléments de l'actualité, ils façonnent l'opinion et déterminent pour une grande part le succès ou l'échec d'une entreprise aussi ambitieuse que le dialogue des cultures. Une action spécifique dans le champ des Médias devra donc nécessairement appuyer les orientations définies précédemment. Elle constituera en quelque sorte l'outil d'accompagnement en aval, le parachèvement de l'effort collectif visant à l'émergence de capacités nouvelles de la Société civile à dialoguer sur une base éclairée. Car l'important n'est pas tant dans le fonctionnement des Médias eux-mêmes et leur relation à la loi du marché que dans l'impact du contenu des informations qu'ils véhiculent sur l'opinion publique et donc sur sa capacité de dialogue. Il faut cependant se garder d'un écueil redoutable: lorsqu'on parle du contenu des informations, on peut être tenté de n'en considérer l'impact que sur la base d'un critère assez simpliste: que dit l'information? Mensonge ou vérité? La réponse serait effectivement simple si le concept même de vérité relevait de critères communs. Tel n'est pas le cas bien entendu. Chacun a sa vérité et son idée du mensonge et même lorsqu'il s'agit de faits bruts, têtus et irréfutables par rapport à une réalité visible ou vécue, la façon dont ils sont présentés peut les faire passer du statut de vérité éclatante au statut de mensonge avéré. Face à un tel danger, le rôle des Médias est non seulement crucial mais il est d'une difficulté extrême. Être journaliste aujourd'hui représente une sorte de gageure, un défi quotidien dans lequel, en définitive, la réussite ne dépend pas tant de l'information brute que de la quantité et de la pertinence des informations mises à la disposition du public pour lui permettre d'exercer un jugement équilibré. L'accumulation d'informations peut avoir un effet négatif lorsqu'elles dépassent, en quantité, un seuil maximum au-delà duquel l'excès d'information « fatigue » la capacité de jugement et provoque le rejet. Mais où commence l'excès d'informations et où s'arrête le manque? La question se pose avec acuité dans un milieu de la communication médiatique soumis à la pression énorme du marché et de critères de rentabilité immédiate. Face à cette pression, le risque est grand qu'il en oublie son rôle essentiel, complémentaire de celui de l'Éducation, celui de formateur de la pensée critique et du regard critique. Il faut insister sur cette notion capitale de regard critique. La lecture de l'image s'apprend au même titre que la lecture de l'écrit. Le langage de l'image, si puissant aujourd'hui, doit faire l'objet d'une formation à tous les niveaux et dans toutes les catégories d'âge.

Certes, les Médias ne peuvent à eux seuls pallier les insuffisances du système éducatif à cet égard, mais ils peuvent les aggraver ou au contraire y remédier. Tout dépend de la conscience que les professionnels de la communication ont de leur responsabilité dans cette formation de la pensée et du regard critique du public. De là la nécessité de former des professionnels éclairés sur leur responsabilité en la matière. Ce besoin ne s'arrête d'ailleurs pas aux Médias au sens strict du terme (presse écrite et audiovisuelle). Il s'étend à tous ceux qui, à un titre ou un autre, concourent à la formation de l'esprit critique du public et notamment les professionnels de l'Édition et du Cinéma.

Dans cette optique, nous demandons en premier lieu que les pouvoirs publics de nos pays incitent les Écoles de Journalisme, les Écoles de Cinéma, et les Écoles de préparation aux métiers de l'Édition, à développer des enseignements sur la diversité culturelle, la formation du public au dialogue des cultures, à la pensée et au regard critique. Une telle action pourrait venir en complément aux initiatives prises en faveur des journalistes du Sud dans le cadre de l'Initiative européenne pour la démocratisation et les droits de l'homme.

Nous demandons également aux pouvoirs publics de mettre en œuvre des programmes d'appui particuliers au développement, voire à la survie, au sein du monde de l'Édition (en termes de production comme en termes de diffusion), des secteurs spécialisés dans la vulgarisation scientifique, les études universitaires et littéraires, l'accès aux cultures extraeuropéennes et la traduction d'ouvrages de référence en la matière. Il doit en être de même dans le monde du cinéma et de la télévision pour le secteur spécialisé dans les documentaires, qui devrait en outre être incité à produire et diffuser des films sur l'art de vivre en Méditerranée, les métiers, les savoir-faire traditionnels, la création artistique et musicale et le rôle des femmes en Méditerranée. Cette action pourrait venir en renforcement de celles existantes dans le cadre d'Euromed Audiovisuel.

Nous proposons également que les chaînes de télévision soient invitées, par le biais de leurs cahiers des charges, à assumer leurs responsabilités dans la formation du grand public au regard critique par la multiplication de mesures concrètes telles que: mise en place de « télé-clubs » et participation de jeunes à la conception d'émissions, en s'appuyant sur les efforts et l'expérience acquise en matière de vulgarisation scientifique (notamment en sciences humaines) sur les chaînes « grand public ».

Enfin, dans le domaine spécifique de la coopération, nous insistons auprès de la Commission pour qu'elle prévoie, en s'appuyant sur le programme Euromed Audiovisuel, un soutien à la promotion des canaux et relais de diffusion locale dans les pays du Sud et, au-delà, un encouragement à la création de « chaînes de voisinage » pouvant contribuer à renforcer le rôle de « pont » des populations européennes issues de l'immigration avec les pays du Sud dont elles sont originaires, tout en prévenant le risque de déviance particulariste. Dans le même esprit, nous demandons à la Commission d'étudier une formule de soutien à l'installation d'une ou plusieurs chaînes de télévision multilingues non cryptées sur des satellites méditerranéens existants, comme ARABSAT.

Pour accompagner le tout, un instrument de supervision des résultats de l'action dans le domaine des Médias serait utile, sous la forme d'un Observatoire des Médias rattaché à la Fondation.

### 3.2. Faire de la Fondation l'agent du Dialogue

(i) Le Dialogue des peuples et des Cultures dans l'espace euro-méditerranéen a besoin d'un souffle de vie continue. Il a besoin d'une sorte de vigie, voire d'un agent, qui veille à maintenir le cap dans les tempêtes et à retenir le fil qui relie les différents acteurs, nombreux et dispersés, du Dialogue.

Cet agent, c'est la Fondation Euro-méditerranéenne sur le Dialogue des Cultures dont la création est envisagée à l'occasion de la conférence euro-méditerranéenne des Ministres des Affaires étrangères de Naples des 2 et 3 décembre 2003.

Nous considérons que cette Fondation est appelée à jouer un rôle central dans tout le processus de mise en œuvre du Dialogue des Cultures dans l'espace euro-méditerranéen, tel que nous le concevons. Mais ce rôle central, cette capacité de conjuguer les forces du Dialogue, de stimuler et rassembler les énergies dispersées, dépend des fonctions, des moyens et des pouvoirs qui lui seront dévolus par les décideurs politiques.

Pour cela, la Fondation doit pouvoir remplir, sans restriction aucune, trois fonctions essentielles. Elle devra tout d'abord être la gardienne des valeurs et principes d'action du Dialogue, dont l'ensemble constituera son « **logiciel** » de fonctionnement: ceci signifie que ces principes soient concrètement appliqués, en disposant notamment des relais nécessaires au sein d'un nouveau cadre institutionnel (voir supra, point 2.4.), et qu'elle soit donc en mesure d'exercer sa capacité d'interaction en application directe du principe de fertilisation croisée. Ensuite, son « **cahier des charges** » doit lui assurer d'être en mesure, d'une part, de promouvoir, d'impulser et de coordonner toutes les actions et initiatives répondant à ces principes et, d'autre part, d'évaluer la conformité de toute initiative en cours avec lesdits principes. Pour exercer pleinement et utilement sa fonction d'évaluation, la Fondation devra se doter rapidement de méthodes et de critères appropriés et, par conséquent, disposer des moyens nécessaires pour les appliquer.

Si la décision politique quant au statut, à la structure et au siège de la Fondation revient, à l'évidence, aux Ministres des Affaires Étrangères réunis à Naples, il nous appartient, en revanche, de dire clairement quelles sont, selon nous, les **conditions** auxquelles elle pourra valablement exercer la mission que l'on attend d'elle.

Sans pour autant être un bailleur de fonds, la Fondation gèrera des activités ainsi que des réseaux d'acteurs de la société civile, soit directement soit par l'intermédiaire de réseaux nationaux qu'elle coordonnera. Elle en assurera l'appui intellectuel, par l'organisation de rencontres et d'événements culturels, par la mise en contact des compétences et des expertises existantes. Elle remplira des fonctions de recensement des besoins et d'évaluations des résultats, de détection et de rassemblement des énergies disponibles dans la Société civile, de collecte et de diffusion de l'information et d'encouragement à la communication virtuelle. Elle recommandera aux Gouvernements les actions à soutenir et dont elle aura reconnu, après analyse, la pertinence.

Ces fonctions, pour importantes qu'elles soient, suffisent-elles à faire de la Fondation l'agent du Dialogue, son **outil de dynamisation**, le **catalyseur d'énergies** que nous appelons de nos vœux?

Il n'est guère possible de répondre avec certitude dans l'état actuel du processus de création de cette Fondation.

(ii) L'ampleur des besoins est telle qu'on peut légitimement s'interroger sur la capacité de la Fondation à répondre aux exigences et à l'attente qu'elle suscite si un certain nombre de conditions ne sont pas remplies.

La première condition est celle de l'indépendance, gage de crédibilité et de légitimité.

Au-delà de l'indépendance formelle vis-à-vis des Gouvernements, des Institutions internationales et des pouvoirs économiques, qui est nécessaire et doit être garantie par un acte juridique international approprié, il faut que la Fondation bénéficie d'une indépendance financière et de gestion, ainsi que d'une indépendance conceptuelle.

L'indépendance financière et de gestion signifie qu'il ne peut y avoir d'interférence des autorités de tutelle dans les choix de la Fondation quant à l'utilisation des fonds qu'on lui a affectés et quant à ses partenaires. Elle doit rendre des comptes, démontrer des résultats pour autant que ceux-ci soient mesurables, mais en aucun cas se voir imposer une affectation préalable de ses ressources budgétaires. La même règle devrait prévaloir pour les réseaux nationaux placés sous sa coordination.

L'indépendance conceptuelle est également capitale. Aucune considération d'opportunité politique ou d'intérêt catégoriel ne saurait détourner la Fondation de sa mission dans ce domaine. Sa liberté de penser, de proposer, de dialoguer et de choisir une méthodologie, un champ d'activité ou un partenariat intellectuel doit être totale, faute de quoi elle ne sera ni écoutée, ni considérée, ni même prise au sérieux.

La deuxième condition est celle de l'adéquation des moyens financiers et administratifs aux besoins. La Fondation doit, à l'évidence, disposer de moyens importants à la mesure de l'enjeu. Ses activités vont coûter cher. Il lui faut du personnel qualifié, qui puisse jouer un rôle de catalyseur des activités menées par le réseau et qui puisse s'appuyer sur un Comité scientifique de très haut niveau capable de lui donner une légitimité intellectuelle incontestable dans ses rapports avec ses partenaires; il lui faut des gestionnaires compétents et des experts en questions internationales, culturelles et religieuses. Il lui faut aussi des moyens financiers de fonctionnement à la mesure de la mission qu'on lui assigne. Organiser des rencontres, pénétrer en profondeur le tissu social de 27 pays, gérer des réseaux, des archives, des bibliothèques virtuelles, maintenir des contacts permanents avec des Universités, des centres de recherches, des ONG et des associations locales, surveiller, planifier, veiller jour après jour au progrès de l'apprentissage du dialogue chez les jeunes, de la formation des enseignants, de l'évolution des médias et des jumelages scolaires, tout cela coûte en temps, en hommes, en argent. La déception qui suivrait l'échec pour cause d'insuffisance des moyens serait à la mesure de l'attente.

Aussi est-il indispensable d'autoriser le recours, à terme, au mécénat privé. Nous y voyons une option permettant de doter la Fondation de moyens en rapport avec l'ambition qui devrait lui être assignée. Elle doit donc pouvoir percevoir, dans une proportion qu'il appartiendra à la Conférence ministérielle euro-méditerranéenne de définir mais qui devrait se situer à un niveau substantiel, des Fonds d'origine privée. La diversité des sources de financement sera à la fois un gage d'autonomie et un indice de l'enracinement de la Fondation. En effet, c'est par l'attrait, l'originalité et l'efficacité de ses initiatives qu'elle parviendra à susciter le soutien des opérateurs privés.

La troisième et dernière condition, c'est la visibilité. Il faut que la Fondation puisse être identifiée à un lieu, un lieu visible et lisible quel qu'en soit le choix. Faillir à cet impératif, ne pas permettre au public de lire sans intermédiaire, par la seule clarté du message, les

intentions et les résultats du dialogue, lui refuser tout moyen d'identifier la Fondation comme une entité tangible (un bâtiment, des visages) serait condamner cette dernière à l'invisibilité et à l'oubli rapide.

Ces conditions sont-elles ou seront-elles remplies? Ce qui est actuellement prévu, notamment le budget, n'incite pas à l'optimisme. À Naples notamment, mais aussi au-delà, les gouvernements devront faire preuve de bien plus de courage politique et de vision pour assurer la viabilité puis le succès durable de ce projet, c'est-à-dire pour répondre aux attentes. Si, faute de cette volonté politique et des moyens nécessaires, la Fondation n'était pas en mesure de jouer le rôle déterminant qui doit être le sien, mieux vaudrait renoncer à un projet qui ne serait pas à la hauteur des ambitions proclamées et dont l'absence de contenu aurait un effet dévastateur sur les opinions publiques et démobilisateur pour les sociétés civiles.

### 3.3. Conditions de succès, risques et conséquences de nos propositions

Notre ambition, notre défi, notre volonté de rénover en profondeur et de façon décisive le dialogue des peuples et des cultures dans l'espace euro-méditerranéen sont à la mesure de l'enjeu: immenses.

Il ne s'agit de rien de moins que de la **Paix**, non pas la paix des timides et des faibles, non pas la paix de la peur et de la fuite, la paix de l'indifférence et de l'ignorance, mais la paix des forts et des braves, celle du courage et de la conviction, de la curiosité et de la connaissance.

La première condition du succès de l'entreprise, c'est donc que auxquels s'adresse notre appel, à savoir les décideurs politiques et les acteurs de la société civile, non seulement entendent cet appel mais l'intègrent dans leur propre vision, se l'approprient et le traduisent en actes responsables et immédiats.

Car il y a urgence. Et l'urgence commence demain et ne s'arrête pas après-demain. L'urgence, c'est aussi la conscience quotidienne de l'effort à poursuivre. L'urgence s'inscrit dans la durée et suppose la patience, sans laquelle elle dégénère et laisse la place aux improvisations et aux objectifs à court terme. Le dialogue est un processus qui se construit et qui s'entretient. Il demande certes une volonté politique pour l'engager, mais il demande surtout du courage politique pour le poursuivre.

Le courage, celui des décideurs et celui des acteurs, c'est la condition de survie du Dialogue. Il faut en effet du courage pour dire haut et fort que la **Culture est souveraine** et doit, pour nourrir le Dialogue être « *inscrite dans le marbre* » de l'action politique et recevoir enfin son statut de priorité naturelle du Développement.

Du courage il en faut aussi, car le Dialogue lui-même n'est pas sans risques.

Le risque majeur, c'est l'autisme, le refus de l'un des partenaires potentiels d'imaginer ce dialogue, le raidissement d'identités si fortement blessées, humiliées par le passé colonial ou l'arrogance contemporaine, enfermées dans des certitudes politico-religieuses, des "cultures aliénées, déformées, réduites en idéologies pures et simples", trop fortes pour être mises en question. Car la question, c'est déjà le doute et le doute est insupportable à certaines consciences dont la liberté s'est transformée en espace clos. Cette dernière attitude n'est pas en soi condamnable et peut même parfois paradoxalement aboutir à d'admirables comportements, mais aussi à des déviances terrifiantes, au sens propre du

mot, celui de propagation de la terreur par l'enchaînement de réflexes collectifs irréprouvés qui s'organisent en fanatismes et débouchent sur la **VIOLENCE**.

La violence est l'ennemi du dialogue et cet ennemi est toujours présent, tant que le dialogue ne l'a pas extirpé des âmes et ainsi justifié le courage de ceux qui le poursuivent.

Si la violence est l'ennemi du dialogue, son mauvais génie est le découragement, celui des peuples désabusés, des élites sceptiques, et des dirigeants qui n'osent plus. La sœur jumelle du découragement est la méfiance réciproque, celle notamment qui guette les États, soucieux de leur identité et de leur indépendance même formelle, mise à mal par la mondialisation, menacée par les migrations, et qu'ils s'attachent à préserver par des politiques de protection désespérées à la fois contre la société civile, dont la voix monte, et contre les autres États, accusés d'ingérence ou d'exporter leur pauvreté via la migration.

Comment encourager la mobilité, la curiosité, le goût de découvrir l'Autre et de franchir les frontières, si l'on prétend « protéger » ces dernières avec des pratiques (certaines politiques de visas) qui découragent les meilleures volontés?

Tout est question de frontières, nationales, locales, morales, mentales. Les franchir est le défi que nous entendons relever. L'une de ces frontières est partout présente et peut, à elle seule, ruiner nos espérances: c'est le fossé entre les élites intellectuelles, politiques et économiques et tous ceux qui n'ont pas la chance de recevoir le prestige du diplôme ou la bénédiction de l'héritage. Si le dialogue que nous voulons établir entre le Nord et le Sud de la Méditerranée ne parvient pas à « *pénétrer l'ordinaire et le quotidien* » des peuples, alors nous aurons échoué. De même nous aurons échoué si les riches et les pauvres continuent de s'observer dans la méfiance d'un côté, et dans l'indifférence de l'autre. La frontière entre les riches et les pauvres est aussi une frontière culturelle: si elle demeure en l'état, elle continuera de nourrir la rancune, la haine, la violence, et anéantira nos efforts. Le dialogue n'est après tout rien d'autre qu'une politesse. « *Comment réapprendre la politesse des Rois, qui se dit la plus élevée, s'il reste tant de serfs et autant de valets* »?

Mais le dialogue n'est pas paroles vagues et vaines incantations. Il demande contacts, déplacements, rencontres, projets, animation de réseaux, toutes sortes d'actions quotidiennes et prenantes qui coûtent. Nos efforts seront vains si l'argent n'est pas là, pour payer les hommes et financer les besoins matériels et logistiques. Les besoins financiers de la Fondation sont ceux de toute politique qui appelle à la mobilisation des ressources correspondant aux défis et aux enjeux.

Quand les ambitions sont hautes et les enjeux cruciaux, il faut les assumer et en tirer toutes les conséquences financières, même celles-ci demandent des choix douloureux et des mesures drastiques. Il faudra, sans doute, faire aussi appel à la générosité publique ou au mécénat privé et lancer à cet effet une grande campagne d'explication et de communication.

Les propositions que nous avons formulées sont ambitieuses, mais réalistes. Elles demandent des efforts ciblés et, somme toute, relativement limités. C'est la condition de l'efficacité car la quantité tue la qualité. Elles doivent donc pouvoir trouver les moyens d'action et les sources de financement appropriées moyennant un minimum de bonne volonté de chacune des parties concernées.

Et puis il y aura l'après. Quand le temps des interrogations, des incertitudes et des choix politiques sera passé, quand l'action sera entreprise, mise au point et même achevée, sous tel ou tel aspect de moyenne ou plus longue portée, viendra le temps de l'appréciation des résultats. Là aussi, il faudra un instrument, un outil d'évaluation qui prenne en compte le caractère immatériel, impossible à mesurer de façon systématique et scientifique, de l'impact du dialogue. Nous proposons cet instrument sous la forme d'un "**baromètre culturel euro-méditerranéen**", autrement dit une enquête sociale sur les représentations collectives croisées, assortie de sondages d'opinion à réaliser tous les deux ans dans un échantillon de pays européens (un pays du Nord de l'Europe, un pays à forte concentration d'immigrés, un pays riverain de la Méditerranée et un nouveau pays membre de l'Union européenne) et dans un échantillon de pays de l'Est et du Sud de la Méditerranée. La Fondation pourra sans nul doute se charger de cette initiative dans le cadre de ses fonctions d'évaluation, initiative qu'elle seule serait à même d'utiliser pour conduire et superviser – à intervalles réguliers – une étude sociale (« social survey ») fondée sur une analyse approfondie des valeurs et des comportements.

Mais il y a aussi l'avant. De l'élan de l'engagement, du premier souffle de l'action, de la détermination des premiers instants, du courage des décideurs, dépend l'essentiel: la réussite ou l'échec d'une entreprise qui, à bien des égards, engage notre avenir à tous et celui des générations futures.

\* \* \* \*



## CONCLUSION

I. Le choc des civilisations n'est pour l'instant, en tout cas dans l'espace euro-méditerranéen, qu'une chimère instrumentée par certains et espérée par d'autres.

Pour qu'il en soit toujours ainsi, en dépit de signes avant-coureurs inquiétants sur la scène internationale, nous recommandons que la Culture devienne sans délai l'instrument de l'émergence d'un sentiment d'appartenance commune et de communauté de destin. Par ce biais, l'Europe et ses partenaires méditerranéens jetteraient les bases d'une « conscience civique élargie » s'appuyant sur une lecture convergente de l'Histoire et des héritages communs.

Attention, si nous n'« investissons » pas dès à présent dans la Culture, nous risquons alors d'être ensemble confrontés à cette déflagration générale où les cultures seraient prises en otage au service des desseins les plus rétrogrades et les plus criminels.

Si nous décidons par contre de relever collectivement ce défi virtuel, dans vingt-cinq ans, les peuples des deux rives de la Méditerranée formeront bien une communauté humaine, économique et de destin capable de peser sur l'Histoire. La globalisation cesserait ainsi de faire le lit de la marginalisation et des frustrations – parfois identitaires – qui en découlent.

II. L'espoir que nous fondons sur le Dialogue entre Peuples et Cultures n'interdit pas cependant d'être attentifs. Nous avons parfaitement conscience des difficultés voire des risques auxquels sera confrontée la mise en œuvre de certaines de nos recommandations.

Au Nord de la Méditerranée, le risque est double. D'abord, le risque d'une cohérence insuffisante au niveau de l'Union européenne. Pour s'en prémunir, l'UE devrait pouvoir s'appuyer sur les dispositions pertinentes de la future Constitution. À ce premier risque s'ajoute celui de la persistance de mouvements populistes et xénophobes dans certains États membres, ce qui pourrait entraver l'adhésion de l'ensemble des vingt-cinq membres de l'UE à la philosophie d'action suggérée ici.

Quant au Sud, il dispose de peu d'éléments de protection contre les conséquences d'un double langage ou d'un détournement de l'objet du Dialogue au sein d'une partie de ses élites ou de sa société civile. Ne lui restent que le courage politique et la volonté d'ouverture pouvant s'appuyer sur une politique de voisinage qui ne resterait pas « à la surface des choses » mais qui engagerait – au côté des structures de pouvoir traditionnelles – toutes les forces vives des sociétés civiles.

## ***LISTE DES PROPOSITIONS D'ACTION***

Sous réserve d'inventaire des actions en cours et des initiatives déjà projetées par ailleurs, et dans le souci d'assurer l'efficacité de certaines d'entre elles ou les compléter, le Groupe des Sages a retenu vingt propositions d'action traduisant concrètement les trois orientations opérationnelles ci-après.

La future ***Fondation euro-méditerranéenne*** doit par ailleurs avoir la garantie d'une indépendance sans restriction, et disposer de la capacité d'exprimer la diversité des cultures de la région, pour assurer la mise en place puis la mise en œuvre cohérente de toutes ces actions ciblant et impliquant les sociétés civiles.

### ***Faire de l'Éducation un vecteur central d'apprentissage de la diversité, de la connaissance de l'Autre.***

– L'apprentissage de la diversité et de la connaissance de l'Autre dès l'école primaire doit s'appuyer notamment sur une série de dispositions spécifiques concrètes concernant:

1. L'apprentissage des langues du pourtour méditerranéen.
2. Le réaménagement des programmes en vue d'un enseignement **comparatif** des religions et des cultures.
3. Une mobilité des enfants (voyages, jumelages, et échanges scolaires).
4. Une mise à disposition réciproque de modules éducatifs sur les Cultures, l'Histoire et les Religions, dans la perspective d'une mise en place de programmes de savoirs **partagés**.

– Avec effet à plus longue échéance, mais à engager parallèlement dès maintenant:

5. La refondation des sciences humaines et de leur enseignement pour tout ce qui concerne les dimensions anthropologique, juridique, culturelle, religieuse, économique, sociale, etc. de l'Histoire du pourtour méditerranéen. Il s'agit d'élaborer des éléments de **savoirs communs**.

Cette action est à compléter par des mesures spécifiques concrètes dans les domaines suivants:

6. La formation des enseignants et la révision des livres scolaires et universitaires.
7. La traduction d'ouvrages classiques et de référence.
8. L'appui au(x) secteur(s) de l'édition engagé(s) dans les deux actions précédentes.
9. La création d'une Académie euro-méditerranéenne, pour donner une assise scientifique aux quatre actions ci-dessus (avec l'appui de la Fondation euro-méditerranéenne).

– La mise en place de réseaux du savoir et de la connaissance réciproque, avec:

10. La multiplication de Centres d'Études Euro-Méditerranéens sur le pourtour méditerranéen.
11. La création d'un « réseau Braudel-Ibn Khaldoun » de chaires d'Université, à interconnecter avec le réseau Jean Monnet.

**Promouvoir la mobilité, l'échange, et la mise en valeur des savoir-faire, des compétences et des meilleures pratiques sociales.**

12. Encouragement à la création ou au développement de réseaux de lieux de rencontre « civiques », pour faciliter la mixité sociale et le dialogue intergénérationnel.

Élaboration, dans ce contexte, de mécanismes favorisant l'expression de différences culturelles dans la sphère publique, de sorte que tous les participants créent un sentiment d'appartenance commune, dans la dignité et la reconnaissance réciproque.

13. Encouragement à un rôle accru des associations locales, en particulier en matière d'actions de solidarité.
14. Mise en réseau de ces associations locales (voir supra, proposition 13), pour encourager les « meilleures pratiques » en matière d'intégration sociale et recourir ainsi au savoir-faire des cultures locales et régionales, en particulier en matière de santé publique (personnes âgées, par exemple) et de modes d'expression culturelle différents.
15. Inciter la jeunesse des deux rives à un « engagement civil commun au service de la région euro-méditerranéenne », sous l'appellation d'« Engagement civil de la jeunesse euro-méditerranéenne », fondé sur le volontariat.
16. Conforter le rôle de vigie de la Fondation euro-méditerranéenne par la constitution en son sein d'une « cellule de veille »/task force chargée de recenser les « meilleures pratiques » sociales et de dialogue interculturel aux fins de vérifier la faisabilité de leur extension à une plus large échelle. Cette cellule de veille aura aussi pour mission de recueillir de nouvelles idées et suggestions, pour permettre à la Fondation de contribuer à l'élaboration de propositions concrètes.

**Faire des Médias un instrument privilégié du principe d'égalité et de connaissance réciproque.**

17. Incitation au développement des enseignements sur la diversité culturelle dans les Écoles de Journalisme, les Écoles de Cinéma et les Écoles de formation aux métiers de l'Édition.
18. Organisation et formation du « grand public »/des téléspectateurs par la multiplication de mesures concrètes ponctuelles:

- mise en place de « téléclubs »;

- participation de jeunes à la conception d'émissions, en s'appuyant sur les efforts et l'expérience acquise en matière de **vulgarisation scientifique** (à inscrire dans le cahier des charges des chaînes de télévision pour que ces émissions soient attractives et produisent ainsi l'impact attendu).
19. Favoriser la production d'émissions spécifiques sur les chaînes « grand public » – au titre de la vulgarisation ci-dessus – ainsi que la production et la diffusion de films provenant et parlant de la Méditerranée.
20. S'appuyer sur le programme Euromed « Audiovisuel » pour:
- promouvoir des canaux et relais de diffusion locale dans les pays du Sud et, au-delà, encourager la création de « chaînes de voisinage » selon des modalités qui encouragent le rôle de **pont** entre les populations immigrées et les pays du Sud dont elles sont originaires, tout en prévenant le risque de « communautarisme »;
  - appuyer, au moyen d'un co-financement de l'UE, l'installation d'une ou de plusieurs chaînes de télévision, multilingues et non cryptées, sur des satellites méditerranéens existants;
  - susciter la mise en place d'un Observatoire des Médias, rattaché à la Fondation euro-méditerranéenne et, comme elle, assuré de ce fait d'une totale **indépendance**.

\* \* \* \*

## ***LISTE DES MEMBRES DU GROUPE DES SAGES***

### **Co-présidence:**

Assia ALAOUI BENSALAH

Jean DANIEL

### **Membres:**

Malek CHEBEL

Juan DIEZ NICOLAS

Umberto ECO

Shmuel N. EISENSTADT

George JOFFÉ

Ahmed KAMAL ABOULMAGD

Bichara KHADER

Adnan Wafic KASSAR

Pedrag MATVEJEVIC

Rostane MEHDI

Fatima MERNISSI

Tariq RAMADAN

Faruk SEN

Faouzi SKALI

Simone SUSSKIND-WEINBERGER

Tullia ZEVI

### ***Groupe de travail et de réflexion***

(chargé d'appuyer le Groupe des Sages)

Léonce BEKEMANS

Yudhishthir Raj ISAR

Philippe RATTE